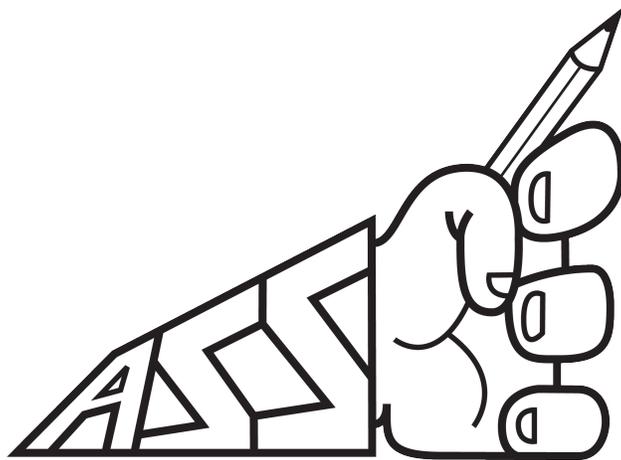


# **Congrès**

## **de l'Association pour une Solidarité Syndicale Étudiante (ASSÉ)**



**Les 6 et 7 octobre 2007  
À Montréal, au bureau de l'ASSÉ**

## **Table des matières**

Table des matières.....	2
Ordre du jour.....	3
Procès-verbal.....	4
Parce que nous construisons l'histoire.....	29
Démission.....	30
État des résultats 2007-2008 au 3 octobre 2007.....	31
Modifications aux prévisions budgétaires 2007-2008.....	34
Propositions.....	36
Femmes.....	36
Coalition : Structures.....	37
Coalition : Finances.....	40
Plan d'action : Revendications.....	40
Plan d'action : Déclenchement de la grève.....	40
Plan d'action : National.....	41
Finances.....	42
Appuis aux revendications et à la campagne de grève .....	43

# Ordre du jour

Ordre du jour proposé par le Conseil de Coordination :

0.0 Ouverture

1.0 Procédures

1.1 Praesidium

1.2 Lecture et adoption de l'ordre du jour

1.3 Lecture et adoption du procès-verbal

2.0 Caucus procédures et rôle des délégué-e-s

3.0 Femmes

4.0 Coalition

4.1 Structures

4.2 Finances

5.0 Plan d'action

5.1 Revendications

5.2 Déclenchement de grève

5.3 National

6.0 Élections

7.0 Finances

8.0 Avis de motion

8.1 Traitement des avis de motion

8.2 Dépôt des avis de motion

9.0 Varia

10.0 Levée

## Procès-verbal

### Congrès de l'Association pour une Solidarité Syndicale Étudiante (ASSÉ) Tenu les 1<sup>er</sup> et 2 septembre 2007 au Cégep de Saint-Laurent

Présences :

	Nom	Association	Délégué-e	Observateur Observatrice
1	Sophie Schoen	AEC SL	x	
2	Élise Guérin-Bouchard	AEC SL	x	
3	Julie Bruneau	AEC SL		x
4	Myriam Hamelin	AEC SL		x
5	Anne-Marie Gallant	AEC SL		x
6	Guillaume Bouchard Labonté	AÉHUM	x	
7	Jean-Christophe Gascon	AFESH-UQAM	x	
8	Alexandre Leduc	AFESH-UQAM	x	
9	Elsa Côté-Lambert	AFESH-UQAM		x
10	Jacques-André Dubois	AFESH-UQAM		x
11	Étienne Guérette	AFESH-UQAM	x	
12	Christian Pépin	AFESH-UQAM	x	
13	Emmanuel B.-Lepage	AFESH-UQAM		x
14	Jonathan Alexandre-Pimparé	REECJL	x	
15	Annie Lamalice	AECM	x	
16	Arnaud Theurillat-Cloutier	AGEBdeB	x	
17	Émilie Gendron	AGEBdeB	x	
18	Rachel de Silva	AGEBdeB		x
19	François Bissonnette-Gilker	AGEBdeB		x
20	Ian Nivénin	AGEBdeB		x
21	Gabriel Langlois	AGEBdeB		x
22	Pier-Olivier Madgin	AGEBdeB	x	
23	Minh-Han Le	AGEBdeB		x
24	Jean-François Filiatrault	AGEBdeB		x
25	Adam Pétrin	SECMV	x	
26	Youri Couture	AGES	x	

	<b>Nom</b>	<b>Association</b>	<b>Délégué-e</b>	<b>Observateur Observatrice</b>
27	Mathieu Lévesque	AGES	x	
28	Marie-Ève Lavallée	AGES		x
29	Christian Valin	AEMSP-UQAM		x
30	Daniel Pierre-Roy	AEMSP-UQAM		x
31	Olivier Beaulieu-Mathurin	AEMSP-UQAM	x	
32	Jean-Sébastien Ranger	AEMSP-UQAM	x	
33	Alain Savard	AEMSP-UQAM		x
34	Pauline Myrand	AGECFXG		x
35	Philippe Teisceira-Lessard	AGECFXG	x	
36	Louis-Philippe Auger	AGECFXG	x	
37	Marie-Claude Lafond	AGECD	x	
38	Marc-André Labrèche	AGECD	x	
39	Jaouad Laaroussi	AÉCS	x	
40	Philippe Blanchette	AÉCS	x	
41	Philippe Fortier-Charette	AÉCS		x
42	Florian Alatorre	AGEECLG	x	
43	Jessica Hould	AGEECLG	x	
44	Gabrielle Provost	AGECVM	x	
45	Nastaran Daniali	AGECVM		x
46	Andréa Pilote	AGECVM		x
47	Frédéric Morin-Bordeleau	AGECVM	x	
48	Sébastien Tremblay	AGECVM	x	
49	Tram Bui	AGECVM		x
50	Anne-Marie Provost	AGECVM		x
51	Mélanie Fortin	AFESPED-UQAM	x	
52	Philippe Lapointe	AFESPED-UQAM	x	
53	Jessyka Boulanger	SSMU (AÉUM)	x	
54	Fred Burill	GRAPSé (McGill)		x
55	Étienne David-Bellemare	AESP-UQAC	x	
56	Geoffroy Bruneau	AGEFLESH	x	
57	Anne Lagacé	AGEFLESH		x

	<b>Nom</b>	<b>Association</b>	<b>Délégué-e</b>	<b>Observateur Observatrice</b>
58	Xavier Dandavino	SoGÉÉCoM	x	
59	Stéphanie Thibault	SoGÉÉCoM	x	
60	Mathieu Melançon	SoGÉÉCoM	x	
61	Patrick Véronneau	AESSUQAM	x	
62	Émilie Paquin	AESSUQAM	x	
63	Nicolas Bouchard	People's Potato (Concordia)		x
64	Laura Roberts	People's Potato (Concordia)		x
65	Jacques-B. Roberge	REMDUS		x
66	Jean-Sébastien Berthelot	AGEECLP	x	
67	Olivier Lachance	Services Collectifs (Ste-Foy)		x
68	Geoffroy Delorey	Sophie-Barat		x
69	Emmanuelle Sirois	AFELLC-UQAM	x	
70	Maude Bouchard	AFELLC-UQAM	x	
71	Alex Winterhalt	FCEE-Q		x
72	Nina Amrov	FCEE-Q		x
73	Mahdi Altalibi	FCEE-Q		x
74	Malamo Beaumont Savvas	DSU	x	
75	Fehr Marouf	FCEE-Q, Common Front Dawson		x
76	Chantal Lévesque	AFÉA-UQAM	x	
77	Jean-Daniel Fortin	MAGE-UQAC	x	
78	Justine Rouse-L.	Comité femmes	x	
79	Chloé Domingue-B.	Comité journal		x
80	David Tremblay	CRAM	x	
81	Raphaël Turbide	CRAALLL	x	
82	Jean-Michel Thériault	Conseil de Coordination	x	
83	Marianita Hamel	Conseil exécutif	x	
84	Marie-Eve Ruel	Conseil exécutif	x	
85	Hubert Gendron-Blais	Conseil exécutif		x
86	Marc-André Faucher	Conseil exécutif		x
87	Guillaume Fortin	Conseil exécutif	x	
88	Shanie Morasse	Conseil exécutif		x

	Nom	Association	Délégué-e	Observateur Observatrice
89	Alex Desrochers	-		x
90	Simon Tremblay-Pépin	-		x
91	Mathieu Jobin	Animation		x
92	Louis-David Lalancette-Renaud	Gardien du senti		x
93	Martine Poulin	Gardienne du senti		x
94	Geneviève Paquette	Prise des tours de parole		x
95	Valérie Soly	Secrétariat		x

## 0.0 Ouverture à 9h32, samedi le 1<sup>er</sup> septembre 2007

Proposée par AGECD

Appuyée par AÉCS

Adoptée à l'unanimité

## 1.0 Procédures

### 1.1 Praesidium

1.1.1 Que Mathieu Jobin agisse à titre d'animateur, que Valérie Soly agisse à titre de secrétaire, que Louis-David Lalancette-Renaud et Martine Poulin agissent à titre de gardien et gardienne du senti et que Geneviève Paquette s'occupe de la prise des tours de parole.

Proposée par le Conseil exécutif

Appuyée par AFESH-UQAM

Adoptée à l'unanimité

### 1.2 Lecture et adoption de l'ordre du jour

1.2.1 L'adoption de l'ordre du jour suivant :

0.0 Ouverture

1.0 Procédures

1.1 Praesidium

1.2 Lecture et adoption de l'ordre du jour

1.3 Lecture et adoption du procès-verbal

2.0 Caucus procédures et rôle des délégué-e-s

3.0 Finances

4.0 Femmes

5.0 Coalition de grève

5.1 Principes

5.2 Structures

5.3 Finances

6.0 Plan d'action

7.0 Élections

8.0 Dépôt des avis de motion

9.0 Varia

10.0 Levée

Proposée par le Conseil de Coordination  
Appuyée par AÉCS

1.2.1.1 De modifier le point « 8.0 Dépôt des avis de motion » par « 8.0 Avis de motion », « 8.1 Traitement des avis de motion » et « 8.2 Dépôt des avis de motion ».

Proposé par AÉCS  
Appuyé par le Conseil exécutif  
Adopté à l'unanimité

Sur la proposition principale 1.2.1 telle qu'amendée : Adoptée à l'unanimité.

### **1.3 Lecture et adoption du procès-verbal**

1.3.1 L'adoption du procès-verbal du Congrès annuel des 28 et 29 avril 2007.

Proposée par AECSL  
Appuyée par SECMV  
Adoptée à l'unanimité

Proposition privilégiée : Que les tours de parole soient limités à 3 minutes pour le 1<sup>er</sup> tour et 2 minutes pour le 2<sup>e</sup>, excluant les présentations et les interventions du praesidium.

Proposée par le Conseil exécutif  
Appuyée par le Comité femmes  
Adoptée à l'unanimité

Proposition privilégiée : Considérant nos positions de rapprochement avec les médias indépendants; Considérant les positions historiques de l'ASSÉ sur la transparence;

Que les journalistes ayant fait la demande au préalable puissent avoir accès au Congrès bien qu'en tout temps une personne puisse demander leur exclusion;

Que le Conseil exécutif encadre l'activité des représentants et représentantes des médias et, qu'en ce sens, les entrevues aient uniquement lieu durant la pause du souper ou à la période indiquée par le Congrès.

Proposée par le Conseil exécutif  
Appuyée par AFESH-UQAM  
Adoptée à l'unanimité

### **2.0 Caucus procédures et rôle des délégué-e-s**

Proposition privilégiée : Que se tiennent plusieurs caucus procédures de 20 minutes sous la forme de quiz.

Proposée par le Conseil exécutif  
Appuyée par AFESH-UQAM  
Adoptée à l'unanimité

### **3.0 Finances**

3.1 Que les revenus du poste budgétaire « Fonds des arrêté-e-s » 2007-2008 comprennent les contributions monétaires provenant de l'utilisation externe du photocopieur et toute autre contribution provenant de futures activités d'autofinancement ou de dons pour le fonds.

Proposée par le Conseil exécutif  
Appuyée par AEMSP-UQAM  
Adoptée à l'unanimité

3.2 L'adoption des modifications aux prévisions budgétaires 2007-2008 (voir annexe).

Proposée par le Conseil exécutif  
Appuyée par AÉCS

3.2.1 D'ajouter 2 000 \$ au poste « Ultimatum et express » et de le retrancher du poste « Nouveaux Conseils Régionaux ».

Proposé par le Conseil exécutif  
Appuyé par AFESH-UQAM  
Adopté à l'unanimité

Sur la proposition principale 3.2 telle qu'amendée : Adoptée à l'unanimité.

Proposition privilégiée : Une pause de 1h pour le dîner.

Proposée par AEMSP-UQAM  
Appuyée par AECM  
Adoptée à l'unanimité

Ajournement à 12h.

Réouverture constatée à 13h18.

#### **4.0 Femmes**

Proposition privilégiée : Une plénière de 30 minutes sur la division sexuée des tâches au sein des associations étudiantes, suivi d'un caucus non-mixte d'une heure pour conclure la plénière et parler des actions possibles pour la revendication sur les systèmes de gardes.

Proposée par le Comité femmes  
Appuyée par AÉCS  
Adoptée à l'unanimité

Proposition privilégiée : De terminer les tours de parole.

Proposée par AGEBdeB  
Appuyée par AEMSP-UQAM  
Adoptée à l'unanimité

Début du caucus non-mixte à 14h02.

Réouverture constatée à 15h.

Proposition privilégiée : Une pause de 15 minutes.

Proposée par le Conseil exécutif  
Appuyée par le Comité femmes  
Adoptée à l'unanimité

Ajournement à 15h20.

Proposition privilégiée : La réouverture à 15h39.

Proposée par AÉHUM  
Appuyée par AECSL  
Adoptée à l'unanimité

Proposition privilégiée : Une plénière de 20 minutes sur la précision de la revendication sur les garderies et les parents-étudiants.

Proposée par le Comité femmes  
Appuyée par AGEBdeB  
Vote :

Pour : 6  
Adoptée à la majorité

Contre : 2

Abstention : 4

4.1 Que les associations membres de l'ASSÉ se renseignent sur le nombre de parents-étudiants bénéficiant des services du CPE ayant un lien avec leur institution post-secondaire.

Proposée par le Comité femmes  
Appuyée par AECSL  
Adoptée à l'unanimité

Proposition incidente : Un temps de rédaction de 2 minutes.

Proposée par AECSL  
Appuyée par AEMSP-UQAM  
Adoptée à l'unanimité

4.2 Considérant notre revendication sur les systèmes de service de garde qui touchent directement les parents-étudiants;

Considérant la méconnaissance sur la situation des parents-étudiants;

Considérant que le Conseil du statut de la femme a demandé en 2004 au Ministère de l'Éducation :

1- De connaître la situation des étudiantes enceintes et des mères aux études, leurs besoins et leurs attentes à l'endroit du système d'éducation;

2- De déterminer dans quelle mesure la maternité est un facteur d'abandon des études à tous les niveaux d'enseignements.

Que les associations membres poussent leur administration à faire un recensement pour connaître le nombre de parents-étudiants (ou mères enceintes) au sein de leur établissement scolaire.

Proposée par le Comité femmes  
Appuyée par AEMSP-UQAM  
Adoptée à l'unanimité

4.3 Que soit entamée une réflexion au sein des exécutifs locaux sur la place que devraient prendre les points « femmes » pendant les Congrès de la grève. Qu'en ce sens, le prochain Congrès prenne position.

Proposée par le Comité femmes  
Appuyée par AFESH-UQAM  
Adoptée à l'unanimité

Proposition privilégiée : Une pause de 15 minutes.

Proposée par AGEbdeB  
Appuyée par SECMV  
Adoptée à l'unanimité

Ajournement 16h52.

Proposition privilégiée : La réouverture à 17h10.

Proposée par AECM  
Appuyée par AGEbdeB  
Adoptée à l'unanimité

**5.0 Coalition de grève**

Proposition privilégiée : Considérant que de ce Congrès pourrait naître une coalition qui inclurait des membres et des non-membres de l'ASSÉ;

Considérant que seules les associations étudiantes membres de l'ASSÉ peuvent exercer leur droit de vote lors de ce Congrès;

Considérant que l'opinion des non-membres sur la question de la coalition est primordiale pour que des décisions conséquentes de la part des membres soient prises;

Que l'Article 60 b) du Nouveau code des procédures de l'ASSÉ soit levé, et ce, jusqu'à la fin du présent Congrès.

Que se tiennent des votes indicatifs avant les votes formels, et ce, jusqu'à la fin du point « 6.0 Plan d'action ».

Proposée par le Conseil exécutif  
Appuyée par AFESH-UQAM  
Adoptée à l'unanimité

Proposition incidente : Un temps de rédaction 1 minute.

Proposée par AFESH-UQAM  
Appuyée par le Conseil exécutif  
Adoptée à l'unanimité

Proposition privilégiée : Que les délégations d'associations étudiantes membres et non-membres et le Conseil exécutif soient privilégiées dans les tours de parole.

Proposée par AFESH-UQAM  
Appuyée par AGES

Proposition dilatoire : La question préalable sur la proposition privilégiée en terminant les tours de parole.

Proposée par le Conseil de Coordination  
Appuyée par AEMSP-UQAM  
Vote indicatif : Adoptée à l'unanimité  
Vote formel : Adoptée à l'unanimité

Sur la proposition privilégiée :

Vote indicatif :

Pour : 18                      Contre : 3                      Abstention : 1

Vote formel :

Pour : 9                      Contre : 2                      Abstention : 1

Adoptée à la majorité

Proposition privilégiée : Que soit tenu un tour de table afin de connaître les positions des assemblées générales sur les revendications de la plate-forme *Pour un réinvestissement, pas n'importe comment!* ainsi que sur la loi 43.

Proposée par le Conseil exécutif  
Appuyée par AGECEFXG  
Vote indicatif : Adoptée à l'unanimité  
Vote formel : Adoptée à l'unanimité

Proposition privilégiée : Que se tienne un tour de table sur la possibilité au local d'une grève effective pour l'automne.

Proposée par AFESH-UQAM  
Appuyée par AEMSP-UQAM  
Vote indicatif :  
Pour : 13                      Contre : 11                      Abstention : 1  
Vote formel :  
Pour : 5                      Contre : 7                      Abstention : 0  
Rejetée à la majorité

Proposition privilégiée : Que se tienne une plénière de 20 minutes sur les revendications d'une

coalition de l'ASSÉ en temps de grève.

Proposée par le Conseil exécutif  
Appuyée par AÉHUM  
Vote indicatif : Adoptée à l'unanimité  
Vote formel : Adoptée à l'unanimité

Proposition privilégiée : Que se tienne une plénière de 20 minutes sur les conditions d'admissibilité des associations non-membres dans une coalition de l'ASSÉ en temps de grève.

Proposée par le Conseil exécutif  
Appuyée par REECJL  
Vote indicatif : Adoptée à l'unanimité  
Vote formel : Adoptée à l'unanimité

Proposition privilégiée : De prolonger la plénière de 20 minutes.

Proposée par AFESH-UQAM  
Appuyée par AGEBdeB  
Vote indicatif : Adoptée à l'unanimité  
Vote formel : Adoptée à l'unanimité

Proposition privilégiée : Une pause 1h pour le souper.

Proposée par AECSL  
Appuyée par AEMSP-UQAM  
Vote indicatif : Adoptée à l'unanimité  
Vote formel : Adoptée à l'unanimité

Ajournement à 18h55.

Proposition privilégiée : La réouverture à 20h16.

Proposée par le Conseil exécutif  
Appuyée par AEMSP-UQAM  
Vote indicatif : Adoptée à l'unanimité  
Vote formel : Adoptée à l'unanimité

Proposition privilégiée : Que se tienne une plénière de 20 minutes sur les objectifs opérationnels de la prochaine grève.

Proposée par le Conseil exécutif  
Appuyée par AFESH-UQAM  
Vote indicatif : Adoptée à l'unanimité  
Vote formel : Adoptée à l'unanimité

Proposition privilégiée : De terminer les tours de parole.

Proposée par le Conseil exécutif  
Appuyée par SECMV  
Vote indicatif : Adoptée à l'unanimité  
Vote formel : Adoptée à l'unanimité

Proposition privilégiée : Prolonger la plénière de 10 minutes.

Proposée par AGEBdeB  
Appuyée par AECSL  
Vote indicatif : Adoptée à l'unanimité  
Vote formel : Adoptée à l'unanimité

Proposition privilégiée : De terminer les tours de parole.

Proposée par AGEBdeB  
Appuyée par AECM

Vote indicatif : Adoptée à l'unanimité  
Vote formel : Adoptée à l'unanimité

Proposition privilégiée : Une pause 15 minutes.

Proposée par le Conseil exécutif  
Appuyée par AGECEFXG  
Vote indicatif : Adoptée à l'unanimité  
Vote formel : Adoptée à l'unanimité

Ajournement à 21h13.

Proposition privilégiée : La réouverture à 21h30.

Proposée par AEMSP-UQAM  
Appuyée par AÉHUM  
Vote indicatif : Adoptée à l'unanimité  
Vote formel : Adoptée à l'unanimité

Proposition privilégiée : Que se tienne une plénière de 20 minutes sur les structures d'une coalition de l'ASSE.

Proposée par le Conseil exécutif  
Appuyée par AEMSP-UQAM  
Vote indicatif : Adoptée à l'unanimité  
Vote formel : Adoptée à l'unanimité

Proposition privilégiée : De terminer de manière brève les tours de parole.

Proposée par AEMSP-UQAM  
Appuyée par AÉCS  
Vote indicatif : Adoptée à l'unanimité  
Vote formel : Adoptée à l'unanimité

Proposition privilégiée : L'ajournement du Congrès jusqu'à 9h, dimanche le 2 septembre 2007.

Proposée par Conseil exécutif  
Appuyée par AEMSP-UQAM  
Vote indicatif : Adoptée à l'unanimité  
Vote formel : Adoptée à l'unanimité

Ajournement à 22h06.

Proposition privilégiée : La réouverture, dimanche le 2 septembre 2007, à 9h44.

Proposée par le Conseil exécutif  
Appuyée par AGEBdB  
Vote indicatif : Adoptée à l'unanimité  
Vote formel : Adoptée à l'unanimité

## **5.1 Principes**

5.1.1 Que pour la grève générale illimitée à l'automne 2007, l'ASSE ouvre sa structure pour former une coalition qui admettrait toutes les associations étudiantes ayant adopté la plateforme de revendications de la campagne « Pour un réinvestissement, pas n'importe comment! » :

- Pour la gratuité scolaire à tous les niveaux;

- Pour l'amélioration des ressources et services en éducation postsecondaire dans une perspective d'éducation de qualité, libre de l'intervention du privé;

- Pour la promotion l'accessibilité et la flexibilité d'un système de garde public dans les institutions d'éducation postsecondaire incluant des horaires de garderie adaptés aux horaires de cours dans le

but d'assurer une conciliation étude-famille;

Que, pour les associations n'ayant pas de mandat clair sur la gratuité, la coalition admette aussi dans ses rangs les associations ayant comme revendication la réduction des frais de scolarité dans une perspective de gratuité.

Proposée par AFESH-UQAM

Appuyée par AEMSP-UQAM

Proposition privilégiée : Un tour de table sur la proposition principale 5.1.1.

Proposée par le Conseil exécutif

Appuyée par AFESH-UQAM

Vote indicatif : Adoptée à l'unanimité

Vote formel : Adoptée à l'unanimité

Décret d'une pause de 10 minutes à 10h39.

Réouverture constatée à 10h51.

5.1.1.1 Biffer « , pour les associations n'ayant pas de mandat clair sur la gratuité, »

Proposé par AFESH-UQAM

Appuyé par AÉCS

Proposition dilatoire : La question préalable sur l'amendement 5.1.1.1.

Proposée par AÉCS

Appuyée par AÉHUM

Vote indicatif : Adoptée à l'unanimité

Vote formel : Adoptée à l'unanimité

Sur l'amendement : 5.1.1.1 :

Vote indicatif : Adopté à l'unanimité

Vote formel : Adopté à l'unanimité

5.1.1.2 Que l'on ajoute le terme « étudiantes » après « [...] ses rangs les associations »

Proposé par AGEbdeB

Appuyé par AGES

Vote indicatif : Adopté à l'unanimité

Vote formel : Adopté à l'unanimité

Proposition privilégiée : De scinder la proposition principale 5.1.1 comme suit :

Première partie : « Que pour la grève générale illimitée à l'automne 2007, l'ASSÉ ouvre sa structure pour former une coalition qui admettrait toutes les associations étudiantes ayant adopté la plateforme de revendications de la campagne « Pour un réinvestissement, pas n'importe comment! » :

- Pour la gratuité scolaire à tous les niveaux;

- Pour l'amélioration des ressources et services en éducation postsecondaire dans une perspective d'éducation de qualité, libre de l'intervention du privé;

- Pour la promotion l'accessibilité et la flexibilité d'un système de garde public dans les institutions d'éducation postsecondaire incluant des horaires de garderie adaptés aux horaires de cours dans le but d'assurer une conciliation étude-famille; »

Deuxième partie : « Que la coalition admette aussi dans ses rangs les associations étudiantes ayant comme revendication la réduction des frais de scolarité dans une perspective de gratuité. »

Proposée par le Conseil exécutif

Appuyée par AEMSP-UQAM

Vote indicatif :

Pour : 7

Contre : 3

Abstention : 14

Vote formel :

Pour : 5

Contre : 4

Abstention : 3

Adoptée à la majorité

5.1.2 Que pour la grève générale illimitée à l'automne 2007, l'ASSÉ ouvre sa structure pour former une coalition qui admettrait toutes les associations étudiantes ayant adopté la plateforme de revendications de la campagne « Pour un réinvestissement, pas n'importe comment! » :

- Pour la gratuité scolaire à tous les niveaux;

- Pour l'amélioration des ressources et services en éducation postsecondaire dans une perspective d'éducation de qualité, libre de l'intervention du privé;

- Pour la promotion l'accessibilité et la flexibilité d'un système de garde public dans les institutions d'éducation postsecondaire incluant des horaires de garderie adaptés aux horaires de cours dans le but d'assurer une conciliation étude-famille;

Vote indicatif : Adoptée à l'unanimité

Vote formel : Adoptée à l'unanimité

5.1.3 Que la coalition admette aussi dans ses rangs les associations étudiantes ayant comme revendication la réduction des frais de scolarité dans une perspective de gratuité.

5.1.3.1 Qu'à la suite de « perspective de gratuité » soit ajouté « scolaire » ainsi que :

« - Pour l'amélioration des ressources et services en éducation postsecondaire dans une perspective d'éducation de qualité, libre de l'intervention du privé;

- Pour la promotion l'accessibilité et la flexibilité d'un système de garde public dans les institutions d'éducation postsecondaire incluant des horaires de garderie adaptés aux horaires de cours dans le but d'assurer une conciliation étude-famille; »

Proposé par AFESH-UQAM

Appuyé par AÉCS

Vote indicatif : Adopté à l'unanimité

Vote formel : Adoptée à l'unanimité

5.1.3.2 Remplacer « des frais de scolarité » par « de la facture étudiante ».

Proposé par AGEBdeB

Appuyé par AECSL

Proposition dilatoire : La question préalable sur l'amendement 5.1.3.2.

Proposée par AECSL

Appuyée par AFESH-UQAM

Vote indicatif :

Pour : 17

Contre : 5

Vote formel :

Pour : 10

Contre : 2

Adoptée à la majorité

Sur l'amendement 5.1.3.2 :

Vote indicatif :

Pour : 14

Contre : 8

Abstention : 4

Vote formel :

Pour : 8

Contre : 1

Abstention : 3

Adopté à la majorité

Proposition privilégiée : Une pause de 1h pour le dîner.

Proposée par AGEBdeB

Appuyée par AÉHUM

Proposition privilégiée : Que la pause dîner débute à partir de 12h30.

Proposée par AECSL

Appuyée par AEMSP-UQAM

Vote indicatif :

Pour : 14                      Contre : 3                      Abstention : 7

Vote formel :

Pour : 9                      Contre : 2                      Abstention : 1

Adoptée à la majorité

Sur la proposition privilégiée :

Vote indicatif :

Pour : 16                      Contre : 3                      Abstention : 5

Vote formel :

Pour : 8                      Contre : 2                      Abstention : 1

Adoptée à la majorité

5.1.3.3 Ajouter après « facture étudiante » : « notamment les frais de scolarité, les frais afférents et les frais différenciés ».

Proposé par AEMSP-UQAM

Appuyé par AÉCS

5.1.3.3.1 Remplacer « frais de scolarité » par « droits de scolarité ».

Proposé par le Conseil exécutif

Appuyé par AECSL

Vote indicatif :

Pour : 2                      Contre : 8                      Abstention : 14

Vote formel :

Pour : 2                      Contre : 7                      Abstention : 3

Rejeté à la majorité

Proposition dilatoire : La question préalable sur l'amendement 5.1.3.3.

Proposée par AFESH-UQAM

Appuyée par AGEBdeB

Vote indicatif : Adoptée à l'unanimité

Vote formel : Adoptée à l'unanimité

Sur l'amendement 5.1.3.3 :

Vote indicatif :

Pour : 7                      Contre : 9                      Abstention : 6

Vote formel :

Pour : 2                      Contre : 9                      Abstention : 1

Rejeté à la majorité

Ajournement automatique à 12h30.

Proposition privilégiée : La réouverture à 13h29.

Proposée par AGEBdeB

Appuyée par REECJL

Adoptée à l'unanimité

Sur la proposition principale telle qu'amendée 5.1.3 :

Vote indicatif :

Pour : 17                      Contre : 2                      Abstention : 5

Vote formel : Adoptée à l'unanimité

5.1.4 Que les revendications mises de l'avant par la coalition soient celles de la plateforme « Pour un réinvestissement, pas n'importe comment! » :

- Pour la gratuité scolaire à tous les niveaux;

- Pour l'amélioration des ressources et services en éducation postsecondaire dans une perspective d'éducation de qualité, libre de l'intervention du privé;

- Pour la promotion l'accessibilité et la flexibilité d'un système de garde public dans les institutions d'éducation postsecondaire incluant des horaires de garderie adaptés aux horaires de cours dans le but d'assurer une conciliation étude-famille;

et parallèlement l'abolition de la loi 43.

Proposée par AGEbdeB

Appuyée par AGECD

Proposition dilatoire : La question préalable sur la proposition principale 5.1.4 sans terminer les tours de parole.

Proposée par AÉCS

Appuyée par AFESH-UQAM

Vote indicatif : Adoptée à l'unanimité

Vote formel : Adoptée à l'unanimité

Sur la proposition principale 5.1.4 :

Vote indicatif :

Pour : 12

Contre : 3

Abstention : 9

Vote formel :

Pour : 6

Contre : 0

Abstention : 6

Adoptée à la majorité

5.1.5 Que la coalition ait comme principes de base :

- Un fonctionnement basé sur les décisions prises en assemblée générale;

- Que toute négociation auprès de l'État soit basée sur la construction d'un rapport de force face au gouvernement; que notre lutte soit basée sur la mobilisation;

- Un refus du lobbying; notre but n'étant pas d'être conciliants et conciliantes, mais d'obtenir satisfaction de nos revendications;

- Pour une diversité et une escalade des moyens de pression, en laissant l'autonomie aux assemblées générales de participer aux actions qu'elles désirent.

Proposée par AECSL

Appuyée par AÉCS

Vote indicatif :

Pour : 16

Contre : 2

Abstention : 7

Vote formel :

Pour : 11

Contre : 0

Abstention : 1

Adoptée à la majorité

Proposition privilégiée : Une pause 15 minutes.

Proposée par AÉCS

Appuyée par AEMSP-UQAM

Vote indicatif :

Pour : 13

Contre : 7

Abstention : 4

Vote formel :

Pour : 10

Contre : 2

Abstention : 0

Adoptée à la majorité

Ajournement à 14h26.

Proposition privilégiée : La réouverture à 14h41.

Proposée le Conseil exécutif

Appuyée par AGECEFXG

Vote indicatif : Adoptée à l'unanimité

Vote formel : Adoptée à l'unanimité

**5.2 Structures**

5.2.1 Que le droit de vote dans le mouvement de lutte que l'ASSÉ se propose de coaliser soit conditionnel à ce que les associations étudiantes aient un mandat de grève.

Proposée par AEMSP-UQAM

Appuyée par AFESH-UQAM

5.2.1.1 Remplacer « un mandat de grève » par « voté la grève générale illimitée ».

Proposé par AECSL

Appuyé par AÉCS

Proposition privilégiée : Une plénière de 30 minutes sur la question du droit de vote dans la coalition.

Proposée par AFESH-UQAM

Appuyée par AÉCS

Vote indicatif :

Pour : 16

Contre : 1

Abstention : 5

Vote formel : Adoptée à l'unanimité

Proposition privilégiée : De terminer les tours de parole

Proposée par AFESH-UQAM

Appuyée par AEMSP-UQAM

Vote indicatif : Adoptée à l'unanimité

Vote formel : Adoptée à l'unanimité

Sur l'amendement 5.2.1.1 :

Vote indicatif :

Pour : 2

Contre : 16

Abstention : 3

Vote formel :

Pour : 1

Contre : 9

Abstention : 1

Rejeté à la majorité

5.2.1.2 Ajouter à la fin : « Que les associations étudiantes n'étant plus en grève s'abstiennent sur la fin de la grève. »

Proposé par AFESH-UQAM

Appuyé par AÉHUM

Vote indicatif :

Pour : 3

Contre : 15

Abstention : 3

Vote formel :

Pour : 1

Contre : 8

Abstention : 2

Rejeté à la majorité

Proposition dilatoire : La question préalable sur la proposition principale 5.2.1 sans terminer les tours de parole.

Proposée par AÉCS

Appuyée par REECJL

Vote indicatif : Adoptée à l'unanimité

Vote formel : Adoptée à l'unanimité

Sur la proposition principale 5.2.1 :

Vote indicatif :

Pour : 3                      Contre : 20                      Abstention : 0

Vote formel :

Pour : 1                      Contre : 9                      Abstention : 1

Rejetée à la majorité

Proposition privilégiée : Une pause de 10 minutes.

Proposée par le Conseil exécutif

Appuyée par AÉCS

Vote indicatif : Adoptée à l'unanimité

Vote formel : Adoptée à l'unanimité

Ajournement à 16h04.

Proposition privilégiée : La réouverture à 16h19.

Proposée par le Conseil exécutif

Appuyée par REECJL

Vote indicatif : Adoptée à l'unanimité

Vote formel : Adoptée à l'unanimité

5.2.2 Que les associations étudiantes qui ont un mandat de consultation en assemblée générale sur la grève générale illimitée aient un droit de vote au Congrès de la coalition;

Qu'advenant le cas où la proposition de grève générale illimitée soit rejetée, les associations étudiantes non-membres perdent leur droit de vote lors des Congrès de la coalition;

Que dès que les associations étudiantes aient déclenché au moins une fois la grève générale illimitée, celles-ci conservent leur droit de vote durant les Congrès de la coalition;

Qu'uniquement les associations étudiantes toujours en grève puissent déterminer l'arrêt de celle-ci;

Qu'en tout temps, les associations étudiantes membres de l'ASSÉ conservent leur droit de vote.

Proposée par AGEbdeB

Appuyée par AÉCS

5.2.2.1 Biffer « non-membres » entre « les associations étudiantes » et « perdent leur droit de vote »; biffer « Qu'en tout temps, les associations étudiantes membres de l'ASSÉ conservent leur droit de vote. »

Proposé par AFESH-UQAM

Appuyé par REECJL

Vote indicatif :

Pour : 4                      Contre : 10                      Abstention : 3

Vote formel :

Pour : 2                      Contre : 7                      Abstention : 2

Rejeté à la majorité

Proposition dilatoire : La mise en dépôt de la proposition principale 5.2.2.

Proposée par AGEbdeB

Appuyée par AEMSP-UQAM

Vote indicatif :

Pour : 0                      Contre : 14                      Abstention : 3

Vote formel :

Pour : 0                      Contre : 9                      Abstention : 2

Rejetée à la majorité

Proposition privilégiée : De scinder la proposition principale 5.2.2 comme suit :

Première partie : « Que les associations étudiantes qui ont un mandat de consultation en assemblée générale sur la grève générale illimitée aient un droit de vote au Congrès de la coalition; »

Deuxième partie : « Qu’advenant le cas où la proposition de grève générale illimitée soit rejetée, les associations étudiantes non-membres perdent leur droit de vote lors des Congrès de la coalition;

Que dès que les associations étudiantes aient déclenché au moins une fois la grève générale illimitée, celles-ci conservent leur droit de vote durant les Congrès de la coalition;

Qu’uniquement les associations étudiantes toujours en grève puissent déterminer l’arrêt de celle-ci;

Qu’en tout temps, les associations étudiantes membres de l’ASSÉ conservent leur droit de vote. »

Proposée par AEMSP-UQAM

Appuyée par AFESH-UQAM

Vote indicatif :

Pour : 14

Contre : 1

Abstention : 4

Vote formel :

Pour : 7

Contre : 2

Abstention : 2

Adoptée à la majorité

5.2.3 Que les associations étudiantes qui ont un mandat de consultation en assemblée générale sur la grève générale illimitée aient un droit de vote au Congrès de la coalition;

5.2.3.1 Remplacer « qui ont » par « ayant ».

Proposé par AGEbdeB

Appuyé par AEMSP-UQAM

Vote indicatif : Adopté à l’unanimité

Vote formel : Adopté à l’unanimité

Sur la proposition principale 5.2.3 telle qu’amendée :

Vote indicatif : Adoptée à l’unanimité

Vote formel :

Pour : 6

Contre : 0

Abstention : 4

Adoptée à la majorité

Proposition privilégiée : Une pause de 10 minutes.

Proposée par AGEbdeB

Appuyée par AGEcFXG

Vote indicatif :

Pour : 11

Contre : 3

Abstention : 4

Vote formel : Adoptée à l’unanimité

Ajournement à 17h33.

Proposition privilégiée : La réouverture à 17h45.

Proposée par AGEbdeB

Appuyée par REECJL

Vote indicatif : Adoptée à l’unanimité

Vote formel : Adoptée à l’unanimité

5.2.4 Qu’advenant le cas où la proposition de grève générale illimitée soit rejetée, les associations étudiantes non-membres perdent leur droit de vote lors des Congrès de la coalition;

Que dès que les associations étudiantes aient déclenché au moins une fois la grève générale illimitée, celles-ci conservent leur droit de vote durant les Congrès de la coalition;

Qu’uniquement les associations étudiantes toujours en grève puissent déterminer l’arrêt de celle-ci;

Qu’en tout temps, les associations étudiantes membres de l’ASSÉ conservent leur droit de vote.

Proposition dilatoire : La question préalable sur la proposition principale 5.2.4 sans terminer les tours de parole

Proposée par AFESH-UQAM  
Appuyée par AEMSP-UQAM  
Vote indicatif : Adoptée à l'unanimité  
Vote formel : Adoptée à l'unanimité

Sur la proposition principale 5.2.4 :

Vote indicatif :

Pour : 1                      Contre : 16                      Absention : 3

Vote formel :

Pour : 1                      Contre : 9                      Abstention : 1

Rejetée à la majorité

Proposition privilégiée : De passer au point « 6.0 Plan d'action ».

Proposée par le Conseil exécutif  
Appuyée par AÉHUM  
Vote indicatif :  
Pour : 10                      Contre : 1                      Abstention : 8  
Vote formel : Adoptée à l'unanimité

**6.0 Plan d'action**

Proposition privilégiée : Un tour de table sur les possibilités de faire la grève dans les campus locaux.

Proposée par AFESH-UQAM  
Appuyée par AÉCS  
Vote indicatif : Adoptée à l'unanimité  
Vote formel : Adoptée à l'unanimité

Proposition privilégiée : Une plénière de 29 minutes et 30 secondes sur le calendrier/stratégies/déclenchement de la grève.

Proposée par AEMSP-UQAM  
Appuyée par AGECSFXG

Proposition privilégiée : Une pause de 10 minutes.

Proposée par AECSL  
Appuyée par AGECD  
Vote indicatif : Adoptée à l'unanimité  
Vote formel : Adoptée à l'unanimité

Ajournement à 18h40.

Proposition privilégiée : La réouverture à 18h57.

Proposée par AGEbdeB  
Appuyée par AEMSP-UQAM  
Vote indicatif : Adoptée à l'unanimité  
Vote formel : Adoptée à l'unanimité

Sur la proposition privilégiée de plénière :

Vote indicatif : Adoptée à l'unanimité

Vote formel : Adoptée à l'unanimité

6.1 Que le plancher de déclenchement de la grève soit de 7 associations étudiantes représentant au moins 25 000 membres partageant la plateforme de l'ASSÉ.



Proposée par AGEbdeB  
Appuyée par AEMSP-UQAM  
Adoptée à l'unanimité

Proposition privilégiée : De suspendre l'Article 6 de l'Annexe A des Statuts et règlements.

Proposée par AECSL  
Appuyée par AFESH-UQAM  
Adoptée à l'unanimité

Proposition privilégiée : Une plénière de 10 minutes pour parler des candidatures

Proposée par AFESH-UQAM  
Appuyée par AÉCS  
Adoptée à l'unanimité

7.1 Que soient traitées en bloc les candidatures suivantes :

Jean-François Filiatrault au poste de Secrétaire aux finances du Conseil exécutif

Myriam Villeneuve au Comité à la mobilisation

Alex Desrochers au Comité à la mobilisation

Julien Vadeboncoeur au Comité journal

Proposée par AGEbdeB  
Appuyée par AECSL  
Élu-e-s à l'unanimité

## **5.2 Structures**

Proposition privilégiée : Une pause de 10 minutes.

Proposée par le Conseil exécutif  
Appuyée par AGEbdeB  
Adoptée à l'unanimité

Ajournement à 20h39.

Proposition privilégiée : La réouverture à 20h55.

Proposée par AGEbdeB  
Appuyée par AECSL  
Adoptée à l'unanimité

5.2.5 Que les assemblées générales soient consultées sur la structure de coalition suivante :

Que toute association étudiante faisant une consultation ou une assemblée générale de grève ait droit de vote à la coalition.

Suite au vote de grève :

- Si une association étudiante, membre ou non de l'ASSÉ, vote pour une grève générale illimitée ou une grève reconductible, elle conserve son droit de vote jusqu'à la fin de la coalition, même si la grève n'est pas reconduite au local.

Ces associations étudiantes contribueront financièrement à la coalition.

- Si une association étudiante non-membre de l'ASSÉ vote contre la grève générale illimitée ou une grève reconductible, elle n'a ni le droit de vote ni d'obligation à contribuer financièrement à la coalition.

- Si une association étudiante membre de l'ASSÉ vote contre la grève générale illimitée ou une grève reconductible, elle conserve son droit de vote jusqu'à la fin de la coalition et son obligation à contribuer financièrement à la coalition, via les cotisations à l'ASSÉ.

Proposée par AECSL

Appuyée par AGEBdeB

5.2.5.1 Ajouter « après leur vote de grève » après « contribueront financièrement à la coalition » au premier tiret.

Proposé par AECSL

Appuyé par AGECD

Vote indicatif : Adopté à l'unanimité

Vote formel : Adopté à l'unanimité

5.2.5.2 Ajouter à la fin : « Finalement, en tout temps, seules les associations étudiantes membres ou non-membres de l'ASSÉ qui sont en grève générale illimitée peuvent se prononcer en assemblée générale sur la fin de la grève. »

Proposé par AECSL

Appuyé par AÉCS

Vote indicatif :

Pour : 0

Contre : 12

Abstention : 3

Vote formel : Rejeté à l'unanimité

Sur la proposition principale 5.2.5 telle qu'amendée :

Vote indicatif :

Pour : 10

Contre : 1

Abstention : 6

Vote formel :

Pour : 6

Contre : 1

Abstention : 3

Adoptée à la majorité

Proposition privilégiée : De clore le point « 5.2 Structures »

Proposée par AGEBdeB

Appuyée par AEMSP-UQAM

Vote indicatif : Adoptée à l'unanimité

Vote formel : Adoptée à l'unanimité

### **5.3 Finances**

5.3.1 Que les assemblées générales soient consultées sur la proposition suivante :

Toute association désirant joindre la coalition devra signer un contrat avec l'ASSÉ contenant les points suivants :

- Suite aux votes de grève, que les associations étudiantes aient payé une cotisation de 1,50 \$ par membre pour avoir leur droit de vote;

- Qu'à la fin de la grève, une redistribution des trop-perçus soit faite au prorata des membres de la coalition;

- En cas de budget déficitaire, que les dépenses soient équitablement partagées selon le prorata de l'ensemble des associations étudiantes de la coalition;

- Que les associations étudiantes étant incapables de payer puissent prendre un arrangement avec le Conseil exécutif.

Proposée par AFESH-UQAM

Appuyée par AGECD

5.3.1.1 Ajouter à la fin : « Il est entendu que des modalités de réduction seront prévues pour les associations moins fortunées via le fonds d'entraide de l'ASSÉ. »

Proposé par AEMSP-UQAM

Appuyé par AGECD

Vote indicatif :

Pour : 1

Contre : 12

Abstention : 5

Vote formel :

Pour : 1

Contre : 9

Abstention : 0

Rejeté à la majorité

Sur la proposition principale 5.3.1 :

Vote indicatif : Adoptée à l'unanimité

Vote formel : Adoptée à l'unanimité

## 8.0 Avis de motion

### 8.1 Traitement des avis de motion

#### 8.1.1 De traiter l'avis de motion suivant :

De rajouter : « La gardienne ou le gardien du senti a droit de proposition dans le Congrès, mais strictement sur des questions d'encadrement : proposition de caucus non-mixtes, proposition de plénière et de pause. » avant « Créer la fonction de gardien et gardienne du senti pour le Congrès: Que soit accordé un tour de parole prioritaire à la personne désignée comme gardien ou gardienne du senti afin que tout problème soit réglé rapidement. » de la position adoptée lors du Congrès d'orientation de novembre 2005.

Proposée par le Conseil de Coordination

Appuyée par AGEbDeB

Adoptée à l'unanimité

#### 8.1.2 De traiter l'avis de motion suivant :

À l'Article 15 du Nouveau code des règles de procédure – Considérations générales, de la section A) Propositions ordinaires, du Chapitre 3 : Les propositions : Ajouter : Article 15.1 : Chaque proposition dûment appuyée peut être présentée pour un laps de temps restreint (sans proposition privilégiée pour la définir, le praesidium considère qu'il est de 1 minute 30 secondes) par la délégation qui l'a proposée. Cette présentation n'est pas une intervention régulière. Elle vise strictement à éclaircir le Congrès sur les modalités de la proposition afin que les tours de paroles subséquents ne soient pas hors d'ordre. En ce sens, elle n'est pas comptabilisée dans les tours de paroles.

Proposée par le Conseil de Coordination

Appuyée par AFESH-UQAM

Adoptée à l'unanimité

#### 8.1.3 De traiter l'avis de motion suivant :

À l'Article 27 du Nouveau code des règles de procédure – Considérations générales, de la section D) Les propositions privilégiées, du Chapitre 3 : Les propositions : Que le caucus non-mixte devienne le point m) et que, conséquemment, on décale l'ordre tel que prévu.

Proposée par le Conseil de Coordination

Appuyée par AGECD

Adoptée à l'unanimité

#### 8.1.4 De traiter l'avis de motion suivant :

À l'Article 9 des Statuts et règlements : Composition et définition, du Chapitre 3 Congrès : Que soit ajouté au point 2 : « Une délégation peut faire une rotation (à concurrence de deux personnes) entre deux jours de Congrès, en autant qu'elle respecte les autres modalités et qu'elle en informe le praesidium. » après « La délégation doit être composée d'au moins une femmes et aucune délégation ne doit être composée de plus de deux hommes. »

Proposé par le Conseil de Coordination

Appuyé par AEMSP-UQAM

Vote :

Pour : 7

Contre : 0

Abstention : 2

Adoptée aux deux tiers

## **8.2 Dépôt des avis de motion**

### **9.0 Varia**

#### Motion gros câlin à l'AECSL pour nous avoir accueillis.

Proposée par AEMSP-UQAM

Appuyée à l'unanimité

Adoptée à l'unanimité

#### Motion soleil à l'AGEBdeB et l'AEMSP-UQAM pour leurs connaissances des procédures.

Proposée par le Conseil exécutif

Appuyée par REECJL

Adoptée à l'unanimité

#### Motion gros câlin au praesidium : Mathieu Jobin à l'animation, Valérie Soly au secrétariat, Louis-David Lalancette-Renaud et Martine Poulin comme gardien et gardienne du senti et Geneviève Paquette à la prise des tours de parole.

Proposée par le Conseil exécutif

Appuyée par AFESH-UQAM

Adoptée à l'unanimité

#### Motion gros câlin à l'ASSE parce qu'elle lave plus blanc que les coalitions de la concurrence.

Proposée par AECSL

Appuyée par AGEBdeB

Adoptée à l'unanimité

#### Motion très très très très très gros câlin à Valérie Soly pour ses 5 années d'incroyable travail à l'ASSE.

Proposée par Conseil exécutif

Appuyée à l'unanimité

Adoptée à l'unanimité

#### Motion gros câlin aux membres du Comité femmes pour leur travail de cet été.

Proposée par AGEBdeB

Appuyée par REECJL

Adoptée à l'unanimité

### **10.0 Levée à 22h12**

Proposée AECSL

Appuyée AGEBdeB

Adoptée à l'unanimité

## ANNEXE

## Association pour un Solidarité Syndicale Étudiante

### Proposition de modifications aux prévisions budgétaires 2007-2008

	Prévisions adoptées Congrès annuel	Différence proposition/ prévisions adoptées	Proposition de modifications
<b>Revenus</b>			
<b>Cotisations</b>	<b>126 949,00 \$</b>	<b>(16 319,00) \$</b>	<b>110 630,00 \$</b>
<b>Instances</b>	<b>6 800,00 \$</b>	<b>3 400,00 \$</b>	<b>10 200,00 \$</b>
Congrès	4 080,00 \$	3 120,00 \$	7 200,00 \$
Camps de formation	2 720,00 \$	280,00 \$	3 000,00 \$
Spéciales	-		
<b>Dons</b>	<b>2 000,00 \$</b>	<b>- \$</b>	<b>2 000,00 \$</b>
<b>Activités de financement</b>	<b>- \$</b>	<b>- \$</b>	<b>- \$</b>
<b>Fonds des arrêté-e-s</b>			<b>- \$</b>
<b>Autres</b>	<b>- \$</b>	<b>- \$</b>	<b>- \$</b>
<b>Totaux</b>	<b>135 749,00 \$</b>	<b>(12 919,00) \$</b>	<b>122 830,00 \$</b>
<b>Dépenses</b>			
<b>Fonds d'entraide</b>	<b>6 347,45 \$</b>	<b>(815,95) \$</b>	<b>5 531,50 \$</b>
<b>Information</b>	<b>21 000,00 \$</b>	<b>(6 000,00) \$</b>	<b>15 000,00 \$</b>
Ultimatum et express	6 800,00 \$	(300,00) \$	6 500,00 \$
Revue Ultimatum	6 000,00 \$	(2 000,00) \$	4 000,00 \$
Matériel d'information	7 000,00 \$	(3 500,00) \$	3 500,00 \$
Traduction	-	-	-
Documentations & recherches	1 200,00 \$	(200,00) \$	1 000,00 \$
Recherche	-	-	-
<b>Instances</b>	<b>18 800,00 \$</b>	<b>(3 300,00) \$</b>	<b>15 500,00 \$</b>
Congrès	8 000,00 \$	(1 000,00) \$	7 000,00 \$
Camps de formation	5 000,00 \$	-	5 000,00 \$
Comités et CoCo	5 800,00 \$	(2 300,00) \$	3 500,00 \$
<b>Mobilisation</b>	<b>17 000,00 \$</b>	<b>3 000,00 \$</b>	<b>20 000,00 \$</b>
Tournées & représentations	10 000,00 \$	5 000,00 \$	15 000,00 \$
Matériel pour les actions	5 000,00 \$	(2 000,00) \$	3 000,00 \$
Fonds de grève	2 000,00 \$	-	2 000,00 \$

<b>Dépenses</b>	<b>Prévisions adoptées Congrès annuel</b>	<b>Différence proposition/ prévisions adoptées</b>	<b>Proposition de modifications</b>
<b>Bureau</b>	<b>12 350,00 \$</b>	<b>(1 725,00) \$</b>	<b>10 625,00 \$</b>
Loyer	6 100,00 \$	(500,00) \$	5 600,00 \$
Taxes municipales	150,00 \$	25,00 \$	175,00 \$
Assurances	2 100,00 \$	250,00 \$	2 350,00 \$
Fournitures	2 000,00 \$	- \$	2 000,00 \$
Informatique	2 000,00 \$	(1 500,00) \$	500,00 \$
<b>Administration</b>	<b>3 700,00 \$</b>	<b>- \$</b>	<b>3 700,00 \$</b>
Honoraire professionnel	3 000,00 \$	- \$	3 000,00 \$
Frais de caisse	700,00 \$	- \$	700,00 \$
Frais d'intérêt	- \$	- \$	- \$
<b>Communication</b>	<b>9 200,00 \$</b>	<b>2 000,00 \$</b>	<b>11 200,00 \$</b>
Télécommunications	6 000,00 \$	1 500,00 \$	7 500,00 \$
CNW Telbec	2 000,00 \$	500,00 \$	2 500,00 \$
Courrier	200,00 \$	- \$	200,00 \$
Internet et site	1 000,00 \$	- \$	1 000,00 \$
Comm. Pan-ASSÉ	- \$	- \$	- \$
<b>Employé-e-s</b>	<b>34 900,00 \$</b>	<b>- \$</b>	<b>34 900,00 \$</b>
Permanence	33 500,00 \$	- \$	33 500,00 \$
Contrat été 2007	1 400,00 \$	- \$	1 400,00 \$
<b>Conseils régionaux</b>	<b>10 000,00 \$</b>	<b>- \$</b>	<b>10 000,00 \$</b>
CRAM	2 000,00 \$	- \$	2 000,00 \$
MASSE	2 000,00 \$	- \$	2 000,00 \$
CRAALL	2 000,00 \$	- \$	2 000,00 \$
Nouveaux Conseils Régionaux	4 000,00 \$	- \$	4 000,00 \$
<b>Divers</b>	<b>2 000,00 \$</b>	<b>(2 000,00) \$</b>	<b>- \$</b>
Subventions	2 000,00 \$	(2 000,00) \$	- \$
Projets spéciaux	- \$	- \$	- \$
Autres	- \$	- \$	- \$
Fonds des arrêté-e-s	- \$	- \$	- \$
<b>Totaux</b>	<b>135 297,45 \$</b>	<b>(8 840,95) \$</b>	<b>126 456,50 \$</b>
<b>Surplus/(déficit)</b>	<b>451,55 \$</b>		<b>(3 626,50) \$</b>

## **Parce que nous construisons l'histoire**

Par le Conseil exécutif

Une masse incalculable de travail a été accomplie depuis le dernier Congrès. Que l'on pense à la production continue de matériel d'information, aux tournées de mobilisation, à la communication constante avec les associations étudiantes locales, aux présentations et conférences sur les divers aspects de la campagne, ou à l'ensemble des tâches de coordination et de bureau, on réalise qu'un nombre croissant de gens travaillent à tous les jours pour construire un mouvement de grève pour une éducation gratuite et de qualité. C'est grâce à cette lutte de tous les jours que nous avons pu faire percer le discours de la gratuité scolaire au sein de l'espace public, et que la question du droit à l'éducation est à nouveau à l'ordre du jour. Nous participons tous et toutes à ce projet social, et nous sommes ici rassemblé-e-s pour nous doter de mandats qui viendront démocratiquement orienter notre travail. D'ailleurs, le travail au niveau national a son importance, mais n'oubliez pas que ce que vous accomplissez dans vos associations locales est fondamental et essentiel au mouvement que nous mettons de l'avant. Lorsque les débats houleux ou les questions procédurales vous pèseront durant ce Congrès, rappelez-vous que le travail à accomplir au cours des prochaines semaines dépend grandement des discussions auxquelles vous participerez cette fin de semaine.

La construction d'un rapport de force face au gouvernement est une tâche ardue, mais ô combien nécessaire lorsque l'on pense aux implications de notre lutte sur l'avenir de l'éducation et de l'ensemble des mouvements sociaux au Québec. Les efforts à faire sont nombreux si l'on souhaite rallier le plus grand nombre de gens possible à notre cause pour construire un véritable mouvement collectif. Il faut être en mesure de se préparer pour une lutte de longue haleine qui interpellera l'ensemble de la population étudiante.

Vous n'êtes pas sans savoir que ce Congrès-ci sera des plus déterminants sur le cours des événements à venir. La pression est palpable : le contexte politique et la masse des étudiants et étudiantes qui se fient sur vous pour transmettre leurs décisions via les mandats d'assemblées générales vous le feront sans doute sentir. Rappelons-nous que cette pression est grande, mais qu'elle est à la hauteur de la lutte que nous menons. Dans ces moments d'intensité, il conviendra de toujours chercher cet important équilibre entre la transmission des mandats d'assemblées générales et les délibérations entre délégations qui feront avancer le mouvement, car vous êtes tous garants et toutes garantes de la démocratie de l'ASSÉ. La force d'un regroupement national tient justement de cette solidarité entre associations étudiantes, elle-même basée sur l'entraide entre militants et militantes qui donnent toute sa vigueur à l'organisation.

Et si les choses ne se passent pas comme vous le voulez, il faudra savoir que notre lutte est inédite à l'heure actuelle, et que bon nombre d'acteurs sociaux ont les yeux braqués sur nous pour juger du niveau d'activité politique des mouvements sociaux. Nous luttons pour l'avenir, pour redonner une place fondamentale au droit universel à l'éducation. Toute grande lutte se prépare minutieusement, et ce 38<sup>e</sup> Congrès de l'ASSÉ marquera à jamais la marche du mouvement étudiant combatif. Car chaque jour, nos actions forgent l'histoire et c'est elle que nous construisons aujourd'hui, en marchant ensemble vers la neuvième grève générale illimitée du mouvement étudiant québécois.

Que cette lutte soit à la hauteur de nos idéaux,  
Ensemble, participons à construire la société de demain!

## Démission

**Objet : Démission du poste de Secrétaire aux finances**

Mercredi, le 26 septembre 2007

Salut militants et militantes,

La présente tient lieu de lettre de démission.

Ma décision de quitter le Conseil exécutif de l'ASSÉ est mûrement réfléchie et fait suite à divers événements survenus récemment dans ma vie personnelle (il faut croire que j'en ai toujours une). Bien que je laisse mes fonctions de Secrétaire aux finances et d'exécutant, j'ai l'intention de terminer l'ensemble des mandats m'ayant été délégués au cours des dernières semaines. De plus, je continuerai à soutenir du meilleur de mes capacités l'exécutif et l'ASSÉ.

Solidairement,  
Jean-François Filiatrault

## État des résultats 2007-2008 au 3 octobre 2007

### Association pour un Solidarité Syndicale Étudiante

#### État des résultats au 3 octobre 2007

	Cumulatif	%	Prévisions (Sept. 2007)
<b>Revenus</b>			
<b>Cotisations</b>	<b>55 315,00 \$</b>	<b>50%</b>	<b>110 630,00 \$</b>
<b>Instances</b>	<b>2 475,00 \$</b>	<b>24%</b>	<b>10 200,00 \$</b>
Congrès	1 265,00 \$	18%	7 200,00 \$
Camps de formation	1 210,00 \$	40%	3 000,00 \$
Spéciales	0,00 \$		
<b>Dons</b>	<b>231,00 \$</b>	<b>12%</b>	<b>2 000,00 \$</b>
<b>Activités de financement</b>	<b>40,00 \$</b>		<b>0,00 \$</b>
<b>Fonds des arrêté-e-s</b>	<b>40,00 \$</b>		<b>0,00 \$</b>
<b>Autres</b>	<b>0,00 \$</b>		<b>0,00 \$</b>
<b>Totaux</b>	<b>58 061,00 \$</b>	<b>47%</b>	<b>122 830,00 \$</b>

### Dépenses

<b>Fonds d'entraide</b>	<b>0,00 \$</b>	<b>0%</b>	<b>5 531,50 \$</b>
<b>Information</b>	<b>8 894,73 \$</b>	<b>52%</b>	<b>17 000,00 \$</b>
Ultimatum et express	3 682,12 \$	43%	8 500,00 \$
Revue Ultimatum	4 212,73 \$	105%	4 000,00 \$
Matériel d'information	911,69 \$	26%	3 500,00 \$
Traduction	0,00 \$		0,00 \$
Documentations & recherches	88,19 \$	9%	1 000,00 \$
Recherche	0,00 \$		0,00 \$
<b>Instances</b>	<b>2 336,90 \$</b>	<b>15%</b>	<b>15 500,00 \$</b>
Congrès	393,75 \$	6%	7 000,00 \$
Camps de formation	1 216,52 \$	24%	5 000,00 \$
Comités et CoCo	726,63 \$	21%	3 500,00 \$
<b>Mobilisation</b>	<b>3 029,85 \$</b>	<b>15%</b>	<b>20 000,00 \$</b>
Tournées & représentations	3 029,85 \$	20%	15 000,00 \$
Matériel pour les actions	0,00 \$	0	3 000,00 \$
Fonds de grève	0,00 \$	0	2 000,00 \$

	Cumulatif	%	Prévisions (Sept. 2007)
<b>Bureau</b>	<b>2 617,85 \$</b>	<b>25%</b>	<b>10 625,00 \$</b>
Loyer	1 700,00 \$	30%	5 600,00 \$
Taxes municipales	0,00 \$	0%	175,00 \$
Assurances	45,97 \$	2%	2 350,00 \$
Fournitures	734,00 \$	37%	2 000,00 \$
Informatique	137,88 \$	28%	500,00 \$
<b>Administration</b>	<b>396,42 \$</b>	<b>11%</b>	<b>3 700,00 \$</b>
Honoraire professionnel	230,28 \$	8%	3 000,00 \$
Frais de caisse	166,14 \$	24%	700,00 \$
Frais d'intérêt	0,00 \$		
<b>Communication</b>	<b>2 722,60 \$</b>	<b>24%</b>	<b>11 200,00 \$</b>
Télécommunications	2 028,66 \$	27%	7 500,00 \$
CNW Telbec	288,86 \$	12%	2 500,00 \$
Poste	52,00 \$	26%	200,00 \$
Internet et site	353,08 \$	35%	1 000,00 \$
Comm. Pan-ASSÉ	0,00 \$		
<b>Employé-e-s</b>	<b>8 966,34 \$</b>	<b>26%</b>	<b>34 900,00 \$</b>
Salaire	6 333,24 \$		
DAS – QC	1 730,76 \$		
DAS – CA	902,34 \$		
CSST	0,00 \$		
<b>Conseils régionaux</b>	<b>232,74 \$</b>	<b>3%</b>	<b>8 000,00 \$</b>
CRAM	20,00 \$	1%	2 000,00 \$
MASSE	45,25 \$	2%	2 000,00 \$
CRAALLL	167,49 \$	8%	2 000,00 \$
Nouveaux Conseils Régionaux	0,00 \$	0%	2 000,00 \$
<b>Divers</b>	<b>0,00 \$</b>		<b>0,00 \$</b>
Subventions	0,00 \$		
Projets spéciaux	0,00 \$		
Autres	0,00 \$		
Fonds des arrêté-e-s	0,00 \$		
<b>Totaux</b>	<b>29 197,43 \$</b>	<b>23%</b>	<b>126 456,50 \$</b>
<b>Surplus/(déficit)</b>	<b>28 863,57 \$</b>		<b>(3 626,50 \$)</b>

## Association pour un Solidarité Syndicale Étudiante

Au 3 octobre 2007

### Bilan

<b>ACTIF</b>			
<b>Encaisse</b>	13 451,97 \$		
<b>Petite caisse</b>	288,00 \$		
<b>Dépôt consigne</b>	1 020,00 \$		
<b>Débiteur cotisations</b>	38 567,50 \$		
<b>Débiteur frais Congrès</b>	832,00 \$		
<b>Débiteur frais camps de formation</b>	1 125,00 \$		
<b>Débiteur divers</b>	1 207,89 \$		
<b>D</b>	-		
		<b>56 492,36 \$</b>	
<b>PASSIF</b>			
<b>Emprunt</b>	-		
<b>Créiteur</b>	2 500,00 \$		
<b>DAS - QC</b>	-		
<b>DAS - CA</b>	-		
<b>CSST</b>	-		
<b>AVOIR</b>			
Actif net non affecté	53 992,36 \$	<b>56 492,36 \$</b>	Différence
			-

## Association pour un Solidarité Syndicale Étudiante

État de l'évolution des actifs nets (du déficit)

### ACTIFS NETS(DÉFICIT)

	<b>2007-2008</b>	<b>2006-2007</b>	<b>2005-2006</b>	<b>2004-2005</b>
Solde au début	25 088,79 \$	22 433,98 \$	7 784,00 \$	35 730,00 \$
Excédent de l'exercice courant	28 903,57 \$	2 654,81 \$	14 649,98 \$	(27 946,00) \$
Investissements en immobilisation	_____	_____	_____	_____
Solde à la fin	<u>53 992,36 \$</u>	<u>25 088,79 \$</u>	<u>22 433,98 \$</u>	<u>7 784,00 \$</u>

## **Modifications aux prévisions budgétaires 2007-2008**

### **Association pour un Solidarité Syndicale Étudiante Modifications des prévisions budgétaires 2007-2008**

	<b>Proposition de modifications</b>	<b>Prévisions adoptées, septembre 2007</b>
<b>Revenus</b>		
<b>Cotisations</b>	<b>111 005,00 \$</b>	<b>110 630,00 \$</b>
<b>Instances</b>	<b>10 200,00 \$</b>	<b>10 200,00 \$</b>
Congrès	7 200,00 \$	7 200,00 \$
Camps de formation Spéciales	3 000,00 \$	3 000,00 \$
<b>Dons</b>	<b>2 000,00 \$</b>	<b>2 000,00 \$</b>
<b>Activités de financement</b>	<b>- \$</b>	<b>- \$</b>
<b>Fonds des arrêté-e-s</b>	<b>- \$</b>	<b>- \$</b>
<b>Autres</b>	<b>- \$</b>	<b>- \$</b>
<b>Totaux</b>	<b>123 205,00 \$</b>	<b>122 830,00 \$</b>
<b>Dépenses</b>		
<b>Fonds d'entraide</b>	<b>5 550,25 \$</b>	<b>5 531,50 \$</b>
<b>Information</b>	<b>17 000,00 \$</b>	<b>17 000,00 \$</b>
Ultimatum et express	8 500,00 \$	8 500,00 \$
Revue Ultimatum	4 000,00 \$	4 000,00 \$
Matériel d'information	3 500,00 \$	3 500,00 \$
Traduction	- \$	- \$
Documentations & recherches	1 000,00 \$	1 000,00 \$
Recherche	- \$	- \$
<b>Instances</b>	<b>15 500,00 \$</b>	<b>15 500,00 \$</b>
Congrès	7 000,00 \$	7 000,00 \$
Camps de formation	5 000,00 \$	5 000,00 \$
Comités et CoCo	3 500,00 \$	3 500,00 \$
<b>Mobilisation</b>	<b>20 000,00 \$</b>	<b>20 000,00 \$</b>
Tournées & représentations	15 000,00 \$	15 000,00 \$
Matériel pour les actions	3 000,00 \$	3 000,00 \$
Fonds de grève	2 000,00 \$	2 000,00 \$

<b>Dépenses</b>	<b>Proposition de modifications</b>	<b>Prévisions adoptées, septembre 2007</b>
<b>Bureau</b>	<b>10 625,00 \$</b>	<b>10 625,00 \$</b>
Loyer	5 600,00 \$	5 600,00 \$
Taxes municipales	175,00 \$	175,00 \$
Assurances	2 350,00 \$	2 350,00 \$
Fournitures	2 000,00 \$	2 000,00 \$
Informatique	500,00 \$	500,00 \$
<b>Administration</b>	<b>3 700,00 \$</b>	<b>3 700,00 \$</b>
Honoraire professionnel	3 000,00 \$	3 000,00 \$
Frais de caisse	700,00 \$	700,00 \$
Frais d'intérêt	- \$	- \$
<b>Communication</b>	<b>11 200,00 \$</b>	<b>11 200,00 \$</b>
Télécommunications	7 500,00 \$	7 500,00 \$
CNW Telbec	2 500,00 \$	2 500,00 \$
Courrier	200,00 \$	200,00 \$
Internet et site	1 000,00 \$	1 000,00 \$
Comm. Pan-ASSÉ	- \$	- \$
<b>Employé-e-s</b>	<b>34 900,00 \$</b>	<b>34 900,00 \$</b>
Permanence	33 500,00 \$	33 500,00 \$
Contrat été 2007	1 400,00 \$	1 400,00 \$
<b>Conseils régionaux</b>	<b>8 000,00 \$</b>	<b>8 000,00 \$</b>
CRAM	2 000,00 \$	2 000,00 \$
MASSE	2 000,00 \$	2 000,00 \$
CRAALL	2 000,00 \$	2 000,00 \$
Nouveaux Conseils Régionaux	2 000,00 \$	2 000,00 \$
<b>Divers</b>	<b>- \$</b>	<b>- \$</b>
Subventions	- \$	- \$
Projets spéciaux	- \$	- \$
Autres	- \$	- \$
Fonds des arrêté-e-s	- \$	- \$
<b>Totaux</b>	<b>126 475,25 \$</b>	<b>126 456,50 \$</b>
<b>Surplus/(déficit)</b>	<b>(3 270,25) \$</b>	<b>(3 626,50) \$</b>

# Propositions

## Procédures

1. Le Conseil exécutif propose au Congrès que le praesidium soit composé de Anne-Marie Gallant à l'animation, de Valérie Soly au secrétariat, de Fanny Theurillat-Cloutier et de Philippe Gauvin comme gardienne et gardien du senti.
2. Le Conseil de Coordination propose au Congrès l'ordre du jour à la page 2.
3. Le Conseil de Coordination propose au Congrès l'ajout d'un point « 2.0 Accueil des nouveaux membres » à l'ordre du jour.
4. Le Conseil exécutif propose au Congrès que soit ajouté à l'ordre du jour un point « 5.0 État de la situation », que les points « Coalition » et « Plan d'action » soient inversés et que l'ordre du jour soit décalé en conséquence.
5. Le Conseil exécutif propose au Congrès la mesure extraordinaire suivante : Que, durant le point « 5.0 Plan d'action », les associations étudiantes non-membres répondant aux conditions suivantes aient droit de vote :
  1. Avoir un mandat pour entrer dans la coalition de l'ASSÉ en conformité avec les conditions adoptées au Congrès des 1<sup>er</sup> et 2 septembre 2007;
  2. Avoir un mandat pour faire une consultation sur la grève générale illimitée.

## Femmes

1. Considérant le mandat donné aux associations locales lors du Congrès des 1<sup>er</sup> et 2 septembre;  
Le Comité femmes propose au Congrès un tour de table sur la réflexion que les associations locales ont eue au sujet des points femmes lors des Congrès de la grève.
2. Considérant le flou de la revendication et le manque de buts précis pour une négociation avec le gouvernement;  
Considérant le manque de connaissances sur la condition d'un parent étudiant;  
Considérant la situation précaire d'une mère enceinte et d'un parent aux études;  
Considérant le manque de soutien et de ressources nécessaires à un parent étudiant;  
Considérant la différence entre être une mère aux études et un père aux études;  
Le Comité femmes propose au Congrès un caucus non-mixte de 45 minutes sur la nécessité d'un statut de parents aux études.
3. Considérant le manque d'information sur la situation des parents aux études;  
Considérant la difficulté pour les associations étudiantes locales d'obtenir de l'information par leurs administrations;  
Considérant que cette information ne peut être comptabilisée si les questions sont uniformes;  
Le Comité femmes propose au Congrès que les questions suivantes soient mises de l'avant dans un sondage (Omnivox ou autres) sur la situation des parents aux études au sein des institutions post-secondaires :
  1. L'âge de la mère étudiante ou enceinte et/ou du père étudiant

2. Le revenu annuel du parent étudiant ou de la mère enceinte, ainsi que le montant reçu de l'aide financière aux études, s'il y a lieu.

3. Le niveau de scolarité

4. Le nombre d'heures allouées aux études, au travail et aux responsabilités familiales (séparément et hebdomadairement).

4. L'AFESH-UQAM propose au Congrès que le point femmes avec caucus non-mixte soit maintenu durant les Congrès de la coalition ainsi que durant les Congrès de l'ASSÉ et que les associations étudiantes prennent part active au point femmes durant les Congrès en se préparant en conséquence.

5. L'AFESH-UQAM propose au Congrès que le Congrès fasse un caucus non-mixte ayant comme thème : grève en automne, grève en hiver?

### **Coalition : Structures**

1. Le Conseil exécutif propose au Congrès que l'on ouvre la structure de l'ASSÉ pour former une coalition élargie de l'ASSÉ. Le Congrès de l'ASSÉ peut proposer des refontes, des changements structurels, des conditions d'admissions et des mesures financières pour adapter les Statuts et règlements à la coalition. Les mesures financières devront être acceptées, ou modifiées selon le cas, au premier Congrès de la coalition. Dans tout autre cas, les Statuts et règlements et le Nouveau code des règles de procédure de l'ASSÉ s'appliqueront lors des instances de la coalition.

2. Considérant que l'ASSÉ continue à exister en tant qu'organisation malgré sa coalition;

Considérant que certaines questions ne sauraient ni ne pourraient être votées par les associations non-membres de l'ASSÉ;

Considérant qu'il serait impossible de tenir un ou des Congrès de l'ASSÉ en plus des Congrès de la coalition;

Le Conseil exécutif propose au Congrès qu'il soit possible pour les associations membres de l'ASSÉ, dans le cadre d'un point spécifique ASSÉ dans lequel un ou des sous-points définissent les sujets spécifiques à traiter tels que la confirmation du statut de membre de l'ASSÉ, les locaux de l'ASSÉ, les questions touchant à la permanence de l'ASSÉ, les dépenses engageant l'ASSÉ à moyen ou long terme, toute question juridique visant directement l'ASSÉ ou ses représentants et représentantes élu-e-s., de s'exprimer et de voter sur des questions spécifiquement liées à l'organisation dans le cadre des Congrès de la coalition;

Qu'un tel point puisse être ajouté en tout temps à l'ordre du jour d'un Congrès de la coalition sur proposition d'une association étudiante membre de l'ASSÉ adoptée à la majorité des membres de l'ASSÉ.

3. Le Conseil exécutif propose au Congrès que soit formé par la coalition de grève le Comité suivant :

- Comité aux communications :

Le Comité aux communications est composé de 5 personnes, incluant les porte-parole, paritaires membres et non-membres de l'ASSÉ, hommes et femmes, provenant du cégep et de l'université, dans la mesure du possible.

Le Comité aux communications a pour fonction de s'assurer que la grève ait une bonne couverture médiatique en travaillant aux contacts médias, à la préparation des actions médiatiques et à la diffusion médiatique du discours de la coalition.

Les membres du Comité aux communications sont élu-e-s et redevables en Congrès de la coalition, mais relèvent au quotidien du Comité de Coordination.

4. Le Conseil exécutif propose au Congrès que soit formé par la coalition de grève le Comité suivant :

- Comité négociations :

Le Comité négociations est composé de 4 personnes, paritaires membres et non-membres de l'ASSÉ, hommes et femmes, provenant du cégep et de l'université, dans la mesure du possible. Une personne du Comité aux communications et une personne du Comité à la recherche et aux affaires académiques siègent d'office.

Les membres du Comité négociations ont pour fonction d'être délégué-e-s la coalition auprès du gouvernement lorsque celui-ci désirera s'entretenir avec cette dernière. En aucun cas ce Comité ne peut officiellement accepter une offre du gouvernement sans que celle-ci soit préalablement approuvée par les assemblées générales des membres de la coalition.

Les membres du Comité négociations sont élu-e-s et redevables en Congrès de la coalition, mais relèvent au quotidien du Comité de Coordination.

5. Le Conseil exécutif propose au Congrès que tous les Comités de l'ASSÉ soient ouverts et refondus pour la coalition de grève comme suit :

- Le Comité à la mobilisation de l'ASSÉ en Comité à la mobilisation de la coalition, dont le nombre maximal de membres serait porté à 5 personnes.

Celui-ci aura pour fonction d'organiser des tournées des associations étudiantes du Québec et de promouvoir le regroupement au niveau national des associations dans un mouvement permanent combatif.

Afin d'organiser efficacement les tournées des associations étudiantes, le coordonnateur ou la coordonnatrice du Comité doit constamment faire le suivi de la situation de toutes les associations étudiantes en grève. Pour ce faire, il ou elle devra faire le suivi du déroulement de chaque assemblée générale de grève et en compiler les résultats dans un document. Ce document servira à déterminer quelles associations ont le plus besoin d'aide.

- Le Comité journal et le Comité d'information de l'ASSÉ en Comité matériel d'information de la coalition, dont le nombre maximal de membres serait porté à 7 personnes.

Celui-ci aura pour fonction de produire du matériel d'information et du matériel de vulgarisation des propositions ministérielles. Il diffusera l'information au grand public de la coalition, notamment en s'assurant la mise à jour du site Internet et par la rédaction et la production des *Ultimatum express*.

- Le Comité femmes de l'ASSÉ en Comité femmes de la coalition, dont le nombre maximal de membres serait porté à 5 personnes.

Celui-ci aura pour fonction de promouvoir les luttes féministes au sein des associations étudiantes, de même que la revendication sur les services de garde en milieu étudiant, de dénoncer les actes de sexisme pendant la grève, ainsi qu'une bonne répartition des tâches hommes femmes dans les instances de la coalition, de s'assurer d'une grande participation des femmes dans le mouvement de grève et du respect de leur intégrité.

- Le Comité à la recherche et aux affaires académiques en Comité à la recherche et aux affaires académiques de la coalition, dont le nombre maximal serait porté à 5 personnes.

Celui-ci aura pour fonction d'affiner le discours de la coalition quant à ses revendications et de démontrer leur réalisme au large public en construisant un contre-argumentaire aux points de vue hostiles aux nôtres dans l'espace public. Il réagira particulièrement aux propositions gouvernementales pendant la grève pour que la coalition soit au fait de ses moindres détails. Il assistera, d'autre part, les associations étudiantes locales dans leurs négociations avec leurs administrations et devra être une source d'information pédagogique sur les conséquences de la grève.

- Le Comité formation en Comité formation de la coalition, dont le nombre maximal de membres serait porté à 3 personnes.

Celui-ci est chargé d'organiser des formations locales pendant la grève générale illimitée.

- Le Comité aux relations internationales de l'ASSÉ en Comité externe de la coalition, dont le nombre maximal de membres serait porté à 5 personnes.

Celui-ci aura comme fonction de recueillir des appuis au mouvement de grève autant au niveau national qu'international.

Que la formation de ces Comités se fasse en respectant, dans la mesure du possible, une parité hommes et femmes - à l'exception du Comité femmes qui demeure non-mixte - membres et non-membres de l'ASSÉ et provenant du cégep et de l'université. Le Congrès de la coalition demeure toutefois souverain.

**6.** Considérant l'importance d'assurer une représentation équitable des membres et des non-membres au sein de l'instance de coordination du travail de la coalition;

Considérant que les Comités accomplissent des tâches souvent complémentaires qui demandent une coordination régulière, sinon quotidienne.

Le Conseil exécutif propose au Congrès que soit créé un Comité de Coordination de la coalition composé de 8 membres élu-e-s en Congrès de la coalition, dont quatre membres du Conseil exécutif de l'ASSÉ et quatre non-membres de l'ASSÉ.

Pour être éligibles au Comité de Coordination, les personnes devront d'abord être membre élu-e-s au sein d'un Comité de la coalition. La composition du Comité de Coordination doit inclure un ou une membre de chacun des huit Comités qui sera chargé-e de le représenter au Comité de Coordination.

Que les tâches du Comité de Coordination soient de gérer le fonds de grève de la coalition, de convoquer les instances de celle-ci, de les préparer, d'y amener des propositions, d'appliquer les décisions du Congrès de la coalition, de mettre en oeuvre le plan d'action et de coordonner le travail des Comités.

Que les membres de l'exécutif de l'ASSÉ siègent d'office dans la structure de la coalition via les Comités.

Qu'en ce sens, une place soit réservée à chacune de ces personnes sur les Comités de la coalition.

Que, dans la mesure du possible, le Comité choisi par chaque personne soit lié au poste occupé sur le Conseil exécutif de l'ASSÉ.

Que ce choix soit entériné par le Congrès de la coalition.

**7.** Le Conseil exécutif propose au Congrès qu'en tout temps, les Comités de la coalition ne puissent prendre des décisions allant à l'encontre des décisions de la coalition ainsi que des Statuts et règlements de l'ASSÉ. Que ces comités soient redevables devant le Congrès de la coalition.

## **Coalition : Finances**

1. Le Conseil exécutif propose au Congrès que se tienne une plénière de 30 minutes sur les dépenses assumées par la coalition de grève de l'ASSÉ.
2. Le Conseil exécutif propose au Congrès que se tienne une plénière de 20 minutes sur la division des postes budgétaires entre l'ASSÉ et une coalition de l'ASSÉ en temps de grève dans le point « 4.2 Finances » du prochain Congrès.
3. Considérant que les membres de l'ASSÉ paient déjà une cotisation de 1,50 \$ par membre;  
Considérant que les membres de l'ASSÉ font partie de la coalition;  
Considérant que la grève gonflera les dépenses de l'ASSÉ, par l'entremise de la coalition;  
Le SECMV propose au Congrès que toute association non-membre désirant joindre la coalition signe un contrat avec l'ASSÉ contenant les points suivants :
  - Suite aux votes de grève, que les associations étudiantes aient à payer une cotisation de 1,50 \$ par membre pour avoir leur droit de vote;
  - Qu'à la fin de la grève, une redistribution des trop-perçus soit faite au prorata des associations non-membres de l'ASSÉ;
  - En cas de budget déficitaire, que les dépenses soient équitablement partagées selon le prorata de l'ensemble des associations étudiantes de la coalition;
  - Que les associations étudiantes étant incapables de payer puissent prendre un arrangement avec le Conseil exécutif de l'ASSÉ.

## **Plan d'action : Revendications**

1. Le Comité femmes dépose l'avis de motion suivant<sup>1</sup> :

Que la revendication : « Pour la promotion, l'accessibilité et la flexibilité d'un système de garde dans les institutions d'éducation post-secondaire incluant des horaires de garderie adaptés aux horaires de cours dans le but d'assurer une conciliation étude-famille. » adoptée au Congrès des 14 et 15 octobre 2006 soit modifiée comme suit : « Pour l'accessibilité et la flexibilité d'un système de garde public dans les institutions post-secondaires dans le but d'assurer une conciliation étude-famille. »

## **Plan d'action : Déclenchement de la grève**

1. Le Conseil exécutif propose au Congrès que le Congrès invite les assemblées générales de déclenchement de grève à se tenir dans les trois jours ouvrables suivant l'atteinte du plancher.
2. Le Conseil exécutif propose au Congrès que l'on tienne une plénière de 20 minutes sur la coordination du déclenchement de la grève une fois le plancher atteint dans une perspective d'escalade des moyens de pression au sein de la grève générale illimitée.
3. L'AGECFXG propose au Congrès de continuer l'escalade des moyens de pression jusqu'à une campagne de grève remise à l'hiver et mettant clairement l'emphase sur la lutte au dégel.
4. L'AÉMSP-UQAM propose au Congrès une plénière sur le déclenchement de la grève à l'hiver.

<sup>1</sup> Avis de motion déposé le 11 septembre 2007.

5. Qu'advenant un report du déclenchement de la grève à l'hiver. Que la manifestation de déclenchement prévue soit transformée en manifestation nationale et que des actions de perturbation soient entamées afin de continuer l'escalade des moyens de pression. Que l'ASSÉ invite ses membres à tenir une journée de grève à cette occasion.

6. Considérant l'incertitude flagrante qui règne quand à la possibilité de tenir une grève efficace cet automne;

Considérant que cette incertitude ne provient non pas d'un mauvais travail de mobilisation mais plutôt de la réponse des membres des associations étudiantes face à celle-ci;

Considérant qu'en ce cas, une réorientation stratégique s'avère nécessaire pour la réussite de la grève générale illimitée;

Considérant que les AG de GGI de l'AFFELC et de l'AFESPED seront un bon indicateur quand à la suite de la campagne;

L'AFESH-UQAM propose au Congrès qu'advenant que l'AFFELC ou l'AFESPED n'obtiennent pas leur mandat de GGI, que l'ASSÉ passe à un nouveau plan d'action, qui irait comme suit :

- Qu'on reporte la GGI en hiver.

- Qu'on intensifie, pour le reste de l'automne, l'escalade des moyens de pression, qui commencerait par un vote de deux journées de grève le 14 et le 15 novembre dans le cadre des AG de GGI.

- Que la première journée de grève soit consacrée à des activités de mobilisation et de préparation en vue d'une manifestation nationale qui aurait lieu à Montréal, pendant la deuxième journée de grève.

Et que le prochain Congrès en soit un d'orientation ayant pour objectif de déterminer formellement notre nouvelle stratégie quant à la continuité de notre campagne. Que ce Congrès se tienne la fin de semaine du 24-25 novembre.

### **Plan d'action : National**

1. Considérant, la position adoptée lors du Congrès annuel (28 et 29 avril 2007) : Qu'à partir du moment où la grève est déclenchée, les actions de perturbations économiques et politiques soient privilégiées.

Considérant, que la grève constitue le moment ultime de la lutte à travers lequel nous pouvons mettre de la pression sur le gouvernement.

Considérant, qu'il est préférable de tenir ce débat préalablement à la grève.

Le Conseil exécutif propose au Congrès que l'on tienne une plénière de 30 minutes sur des divers moyens d'action pouvant être mis de l'avant dans le cadre de la grève (définitions de perturbations économiques, artistiques, politiques et d'ordre sociales).

2. Le Conseil exécutif propose au Congrès que l'on tienne une plénière de 20 minutes sur le plan d'action à mettre en place dans la première semaine de grève.

3. Le Conseil exécutif propose au Congrès que l'on appelle à deux journées d'actions directes de perturbations avant et suite aux assemblées générales de déclenchement de grève.

4. Le Conseil exécutif propose au Congrès qu'une manifestation nationale soit organisée à Montréal quatre jours ouvrables suivant l'atteinte du plancher.

5. Le Conseil exécutif propose au Congrès que la première semaine de grève soit orientée vers de l'éducation populaire de masse et vers la perturbation de l'ordre social.

6. Le Conseil exécutif propose au Congrès que la fin de semaine suivant le déclenchement de la grève soit convoqué le premier Congrès de la coalition de l'ASSÉ. Si la grève n'est pas encore déclenchée à ce moment, que l'on tienne un Congrès de l'ASSÉ le samedi 20 octobre.

7. Le Conseil exécutif propose au Congrès que le mémoire sur la gratuité scolaire soit déposé à la consultation du MELS sur les frais institutionnels obligatoires imposés aux étudiants à l'université.

8. Le Conseil exécutif propose au Congrès que l'ASSÉ appuie et participe à la manifestation « On a encore faim! » organisée par le Comité des sans-emploi Montréal-centre le 4 décembre 2007.

## **Finances**

1. Considérant l'affiliation de l'Association des étudiantes et étudiants en anthropologie de l'Université Laval (AÉÉA-UL);

Le Conseil exécutif propose au Congrès que soient ajoutés 375 \$ dans les revenus de cotisations;

Que le fonds d'entraide soit conséquemment ajusté à 5 550,25 \$;

Portant ainsi le déficit prévu à 3 270,25 \$

2. Le Conseil exécutif propose au Congrès que tout au long de la grève, le solde du compte bancaire de l'ASSÉ soit maintenu à un montant égal ou supérieur à 18 000 \$.

3. Considérant le temps investi dans sa formation, que Jean-François Filiatrault soit nommé collaborateur à la permanence de l'ASSÉ.

Le Conseil exécutif propose au Congrès qu'il soit autorisé à avoir accès à tous les documents utiles au fonctionnement de l'ASSÉ.

4. Considérant les réflexions post-grève 2005 de l'ASSÉ en matière de finances;

Considérant qu'il a créé le système comptable de l'ASSÉ et que celui-ci a fait ses preuves depuis sa mise en place en 2006-2007;

Considérant son expérience, ses connaissances et l'aide concrète qu'il se propose de donner pour les finances en temps de grève;

Le Conseil exécutif propose au Congrès qu'Hugo St-Onge soit nommé collaborateur officiel de l'ASSÉ pour la comptabilité et le suivi des finances durant la grève et jusqu'à ce que les états financiers de la coalition soient fermés;

Qu'il soit autorisé à avoir accès à toutes les informations relatives aux finances de l'ASSÉ et nécessaires à l'accomplissement des tâches suivantes : entrées des données courantes, suivi de l'état des résultats, suivi des comptes à recevoir, bilan aux instances concernées et tout autre document pertinent;

Qu'il travaille en collaboration avec la permanence.

## **Appuis aux revendications et à la campagne de grève**

Par le Conseil exécutif

Depuis la fin juillet, nous avons entamé une campagne de demande d'appuis aux revendications et à la campagne de grève générale illimitée auprès des syndicats et groupes communautaires avec lesquels nous avons l'habitude de travailler. Ceux-ci partagent bon nombre de nos principes et ont été des alliés importants dans plusieurs luttes. Des dizaines de demandes d'appui leur ont été envoyées, plusieurs rencontres et contacts ont eu lieu et nous ont, à nouveau, permis d'appuyer leurs luttes.

Il convient de préciser que nous avons de plus obtenu un appui de taille qui ne figure pas dans le présent cahier de Congrès. En effet, le Conseil Central du Montréal Métropolitain de la CSN (CCMM-CSN) nous a voté un appui unanime lors de son dernier congrès annuel, en juin dernier. Les syndicats de Montréal affiliés à la CSN nous ont donc confirmé leur soutien dans la lutte que nous menons pour une éducation gratuite de qualité.

Nous vous invitons à lire les lettres reçues aux pages suivantes. Plusieurs autres syndicats et groupes nous ont confirmés que la demande d'appui sera traitée prochainement dans leurs instances. Solidarité à suivre!



**CENTRE**  
**DES FEMMES**  
D'ICI ET D'AILLEURS

Montréal, le 27 août 2007,

À: Association pour une Solidarité Syndicale Étudiante

Objet : appui du Centre des femmes d'ici et d'ailleurs

Bonjour,

Par la présente, nous aimerions apporter notre soutien à votre lutte contre le dégel des frais de scolarité dans une perspective de gratuité scolaire et d'accessibilité à tous et toutes. Nous pensons que l'accès à l'éducation est un outil essentiel afin d'être des citoyennes et des citoyens à part entière. Malheureusement le système néolibéral actuel met de plus en plus de gens hors circuit, l'accessibilité à l'éducation de cycle supérieure s'avère extrêmement difficile. Nous dénonçons un système d'éducation qui n'est pas accessible à toutes et tous, et, dans ce sens nous vous donnons notre appui inconditionnel. Nous pensons que les groupes communautaires et les associations étudiantes devraient davantage travailler ensemble pour contrer les nombreuses injustices sociales.

L'ensemble de vos revendications et l'analyse globale dans laquelle elles s'inscrivent rejoignent la mission et les objectifs du Centre des femmes d'ici et d'ailleurs. Fondé en 1985 par des femmes aides domestiques, le Centre des femmes d'ici et d'ailleurs est un lieu de partage, d'écoute, d'apprentissage et de solidarité pour les femmes de toutes origines, qui a pour mission de briser leur isolement, de développer leur autonomie et leur donner les moyens d'améliorer leurs conditions de vie et de travail, selon des orientations féministes, interculturelles et en défense des femmes socio-économiquement défavorisées.

Notre organisme a déjà eu le plaisir de collaborer avec l'ASSÉ dans le cadre d'une action de la Journée Internationale des femmes et nous espérons avoir le plaisir de lutter à vos côtés bientôt.

Solidairement,

Sonia Haddad

Centre des femmes d'ici et d'ailleurs



**HOCHELAGA-  
MAISONNEUVE**

**Comité BAILS Hochelaga-Maisonneuve**  
1455 rue Bennett, Montréal, Qc, H1V 2S5  
téléphone : (514) 522-1817,  
télécopieur : (514) 522-9863  
courriel : bails@bellnet.ca

Montréal, le mardi 4 septembre 2007,

Au Conseil exécutif de l'ASSÉ,

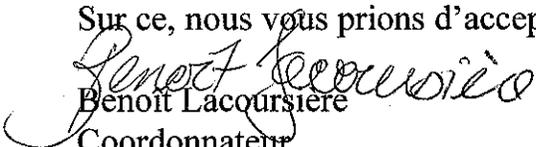
Objet : Appui à la lutte

Le Comité de base pour l'action et l'information sur le logement social d'Hochelaga-Maisonneuve reçoit avec sympathie votre demande d'appui. En tant qu'organisme de défense collective des droits qui lutte pour le droit au logement et contre l'appauvrissement des locataires du quartier Hochelaga-Maisonneuve, nous sommes sensibles à la cause que vous défendez.

L'éducation est un service public qui se doit d'être accessible non seulement parce qu'il s'agit d'un droit, tout comme le logement, mais surtout d'un besoin fondamental pour l'humanité. Il est indéniable que les politiques gouvernementales ne combleront pas ces besoins, pire encore, elles contribuent à en diminuer la satisfaction.

Nous ferons tout en notre possible et selon nos moyens pour appuyer votre lutte et la faire connaître des membres qui fréquentent notre organisme.

Sur ce, nous vous prions d'accepter nos salutations les plus solidaires,

  
Benoit Lacoursière

Coordonnateur  
Comité BAILS



**Fédération nationale  
des enseignantes et des  
enseignants du Québec**

Présidence

Ronald Cameron

Secrétariat général

Caroline Senneville

Première vice-présidence

Marie Blais

Deuxième vice-présidence

Jean Trudelle

Adresse

1601, avenue De Lorimier  
Montréal (Québec) H2K 4M5

Pour nous joindre :

Téléphone : (514) 598-2241  
Télécopieur : (514) 598-2190

www.fneeq.qc.ca



Par courriel : [executif@asse-solidarite.qc.ca](mailto:executif@asse-solidarite.qc.ca)

Montréal, le 5 septembre 2007

Aux membres du conseil exécutif  
Association pour une solidarité syndicale étudiante  
2570, rue Nicolet  
Bureau 301  
Montréal (Québec)  
H1W 2L5

Bonjour,

À la suite de votre lettre du 22 août dernier, nous voulons réitérer notre appui à la lutte étudiante qui émerge actuellement et que nous souhaitons la plus forte et la plus large possible, compte tenu des enjeux en enseignement supérieur et de l'annonce faite par le gouvernement de Jean Charest de dégeler les droits de scolarité.

Nous ne considérons pas la présente lettre comme une simple prise de position, mais comme un engagement de solidarité que nous croyons avoir manifesté à chaque fois qu'une lutte étudiante se manifestait. Nous considérons que la mobilisation des étudiantes et des étudiants des cégeps et des universités est essentielle pour l'avenir de l'enseignement supérieur, mais aussi pour tout le Québec.

Rappelons d'abord que la FNEEQ (CSN) est non seulement une des seules organisations au Québec à avoir pris position en faveur d'une perspective de gratuité scolaire dans l'enseignement supérieur, mais aussi à en faire une des conditions pour freiner toute hausse des droits de scolarité. Nous accompagnons la présente d'un dossier sur la question qui permet de témoigner du travail de sensibilisation et de promotion que nous tentons de faire à cet effet. L'analyse que nous faisons de la conjoncture sociale nous amène également à considérer que le maintien du gel ne peut avoir de meilleure motivation que s'il s'inscrit dans la mise en branle d'une mobilisation étudiante cherchant à gagner la gratuité scolaire à tous les niveaux.

En ce qui concerne la grève, nous voulons vous assurer d'être au rendez-vous de la solidarité le moment venu. Comme organisation enseignante, nous avons toujours exprimé une solidarité sans condition lorsque les luttes étudiantes, basées sur des décisions prises en assemblée générale, se concrétisent par l'exercice de la grève.

...2

Pour juger de nos positions, la pratique concrète est pour nous la meilleure enseigne. Rappelons les événements les plus récents à ce titre. Lors des dernières élections provinciales alors que s'annonçaient des débrayages dans des collèges, nous n'avons pas hésité à transmettre aux responsables de nos syndicats affiliés les meilleures façons d'inviter les enseignantes et les enseignants à agir dans l'intérêt des étudiantes et des étudiants mobilisés, tout en évitant la répression à l'endroit de nos membres dans le contexte des mesures prévues par la loi 43. C'est ainsi que nous croyons exprimer le mieux cette nécessaire solidarité. Et nous l'avons fait de manière non équivoque lors de la manifestation organisée par l'ASSÉ au lendemain des élections, mais aussi à celle de la FECQ et de la FEUQ une semaine auparavant.

Nous pourrons aussi faire le relais auprès de nos syndicats lors d'initiatives de mobilisation étudiante, permettant d'offrir un cadre d'expression de la solidarité du personnel enseignant que nous représentons.

Nous considérons que toute expression inconditionnelle de solidarité transmise sur papier de quelque organisation que ce soit à l'endroit de la lutte étudiante ne peut faire l'économie du débat nécessaire qui doit se développer au cœur des assemblées sur les enjeux des luttes et les stratégies à adopter dans un tel contexte. Il en revient aux étudiantes et aux étudiants réunis en assemblée de décider pour eux-mêmes et non pas aux enseignantes et aux enseignants ou à leur syndicat de leur dire quoi faire.

Notre approche s'appuie sur le respect du fonctionnement des organisations. C'est pour nous une condition essentielle à la constitution d'alliances solides. Dans un tel contexte, nous croyons important de vous rappeler que nous entretenons, par les liens qui unissent nos syndicats affiliés dans les universités et les collèges avec les associations étudiantes aux affiliations différentes, des relations avec tous les regroupements étudiants au Québec. Nous croyons essentiel une telle approche à l'endroit de toutes les composantes étudiantes, y compris la vôtre.

Nous espérons que cette lettre permettra de renforcer l'unité entre le mouvement étudiant et le mouvement syndical enseignant.

Salutations militantes,



Ronald Cameron, président

p.j.



## **FRONT D'ACTION POPULAIRE EN RÉAMÉNAGEMENT URBAIN**

180, boul. René-Lévesque Est, local 105, Montréal (Québec) H2X 1N6

Tél. : (514) 522-1010 • Téléc. : (514) 527-3403

Courriel : [frapru@cooptel.qc.ca](mailto:frapru@cooptel.qc.ca) • Web : <http://www.frapru.qc.ca/>

---

13 septembre 2007

Aux membres de l'ASSÉ

Le Front d'action populaire en réaménagement urbain (FRAPRU) tient à signifier son soutien aux revendications de l'Association pour une solidarité syndicale étudiante (ASSÉ) :

- Contre le dégel des frais de scolarité;
- Pour la gratuité scolaire;
- Pour un système de garderie flexible pour les parents-étudiantEs

Veillez nous informer de vos actions et nous verrons dans quelle mesure nous pourrons y participer.

En toute solidarité,

François Saillant  
Coordonnateur



**OPDS -RM**  
**3340 Ontario Est, Montréal, (Québec), H1W 1P7**  
**Téléphone: (514)524-6996**  
**Courriel: info@opdsrm.com**

---

Montréal, le 26 septembre 2007

**À l'attention de l'Association pour une solidarité syndicale étudiante (ASSÉ)**

Objet : lettre d'appui à la campagne de l'ASSÉ contre le dégel des frais de scolarité et pour la gratuité scolaire

La présente lettre a comme objet de signifier notre appui à l'ASSÉ dans sa lutte contre le dégel des frais de scolarité et sa revendication de gratuité scolaire. À l'Organisation populaire des droits sociaux, nous croyons que le dégel des frais de scolarité est inadmissible car l'éducation doit être accessible pour toutes et tous sans distinction, sans lien avec le statut social ou les programmes d'employabilité. L'éducation est un droit, non un privilège. Pour l'OPDS, la gratuité scolaire est une option économiquement réaliste et réalisable en plus d'être la plus équitable pour toutes et tous. De plus, les étudiantEs n'ont pas à subir ni à souffrir du manque flagrant de financement des universités et de la mauvaise gestion du système d'éducation et de ses institutions.

Tout comme l'ASSÉ, nous croyons en l'importance d'être solidaire dans nos luttes. L'ASSÉ peut compter sur l'appui de l'OPDS dans sa lutte. Nous serons dans la rue aux côtés des étudiantEs. En espérant que les étudiantEs répondront en grand nombre à l'appel de l'ASSÉ afin de contrer les décisions socialement inadmissibles de la ministre Courchesne.

Solidairement vôtre,

Amélie Hébert pour l'OPDS-RM



Mouvement d'éducation populaire et d'action communautaire du Québec  
Courriel : mepacq@bellnet.ca Site Internet : www.mepacq.qc.ca

Montréal, le 27 septembre 2007

**Association pour une solidarité syndicale étudiante**

2570, rue Nicolet #301

Montréal (Québec) H1W 2L5

Télécopieur : 514-390-8415

Bonjour,

Par la présente, le Mouvement d'éducation populaire et d'action communautaire du Québec donne suite à votre appel à la solidarité. Nous sommes pleinement d'accord avec votre prise de position concernant l'éducation. Nous aussi croyons que l'éducation est un droit et qu'en tant que telle, elle se doit d'être gratuite et accessible à tous sans distinction.

Nous appuyons également avec enthousiasme vos revendications concernant un réinvestissement public massif dans le système d'éducation postsecondaire afin d'améliorer les ressources et services disponibles pour les étudiants et les parents étudiants qui ne doivent pas être pénalisés et qui doivent avoir accès à un système de garderies publiques dont les horaires soient adaptés aux horaires de cours. Nous nous opposons également fermement à la loi 142 qui a fixé de façon dictatoriale les conditions de travail des employés de l'État, tout en limitant leur droit de grève et, selon plusieurs avis, le droit de grève des étudiants par la même occasion.

Nous vous souhaitons bonne chance et bon succès dans votre campagne de grève générale illimitée de cet automne et dans tout autre moyen d'action que vous jugerez utile d'entreprendre. Nous espérons que cette lutte sera une occasion de promouvoir l'éducation populaire et de participer à la construction d'une société juste et démocratique.

Solidairement,

Sylvia Roy  
Coordonnatrice  
pour le Comité exécutif



Montréal, 28 septembre 2007

Association pour une Solidarité  
Syndicale Étudiante  
Conseil exécutif  
2570 rue Nicolet, bureau 301  
Montréal, Qc, H1W 2L5

**Objet : Appui à votre campagne contre le dégel des frais de scolarité**

Chers alliés,

La présente lettre fait suite à votre demande d'appui du 14 août 2007 à propos de votre campagne contre le dégel des frais de scolarité. Tout comme vous, l'Union des travailleurs et des travailleuses accidenté-e-s de Montréal pense que les services publics doivent être accessibles et donc gratuits. C'est pourquoi l'**uttam** combat ardemment les politiques visant la déréglementation, la privatisation et la tarification des services publics et ce, dans l'optique d'une plus grande justice sociale.

Le 20 septembre dernier, les membres du conseil d'administration ont résolu d'appuyer votre campagne en opposition au dégel des frais de scolarité et pour l'instauration de la gratuité scolaire à tous les niveaux, l'amélioration des ressources et des services offerts dans les institutions post-secondaires et l'implantation d'un service de garde public, accessible et adapté à la réalité étudiante.

Nous espérons que nous nous retrouverons au fil des luttes pour plus de justice sociale, veuillez recevoir l'expression de notre encouragement et de notre solidarité.

Sébastien Duclos  
Pour le conseil d'administration de l'**uttam**



Table régionale des organismes volontaires d'éducation populaire de Montréal

326 Gounod,

Montréal, Québec. H2R 1B3

Téléphone: 514-527-1112

Télécopieur: 514-527-6667

Courriel: [trovep@cooptel.qc.ca](mailto:trovep@cooptel.qc.ca)

Montréal, 3 octobre 2007

Au Conseil régional de l'ASSÉ à Montréal (CRAM)

Bonjour,

Par la présente, la Table régionale des organismes volontaires d'éducation populaire (TROVEP) de Montréal tient à souligner son appui à la revendication pour la gratuité de l'éducation.

La TROVEP de Montréal regroupe une soixantaine d'organismes d'éducation populaire situés dans l'ensemble des quartiers de Montréal. Ces organismes œuvrent dans différents secteurs d'intervention. Ils se regroupent pour travailler ensemble à l'avancement des droits sociaux de la population de Montréal, plus particulièrement des populations socialement, économiquement ou culturellement défavorisées.

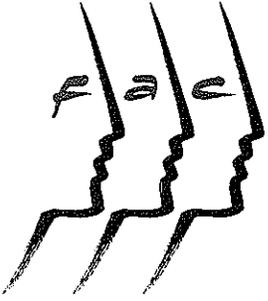
À l'heure où les politiques néolibérales sont à sabrer les droits et les acquis sociaux, nous croyons plus que jamais nécessaire d'affirmer nos préoccupations de justice sociale. L'éducation est un droit et la gratuité une condition essentielle à son accès, particulièrement pour les populations démunies.

Dans cette perspective, nous vous remercions de porter l'étendard du droit à l'éducation et vous souhaitons tout l'enthousiasme, le courage et la détermination nécessaire pour poursuivre cette lutte.

Solidairement,

Jean-Yves Joannette

Pour le Comité de coordination de la TROVEP de Montréal



Fédération  
autonome  
du collégial

Montréal, le 3 octobre 2007

Monsieur Hubert Gendron-Blais  
Porte-parole  
Association pour une solidarité syndicale étudiante  
2570, rue Nicolet, bureau 301  
Montréal (Québec) H1W 3L6

Monsieur,

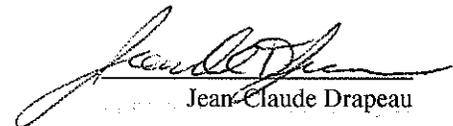
C'est avec grand plaisir que nous répondons à votre demande d'appui dans la lutte que votre association mène pour le droit à l'éducation. En tant que fédération syndicale représentant des enseignantes et des enseignants de cégep, la FAC a toujours défendu la pleine accessibilité à un enseignement supérieur de qualité sur l'ensemble du territoire québécois.

Dans son manifeste *Pour un monde libre et responsable*, la FAC a énoncé clairement ses positions en déclarant son : « attachement indéfectible à la démocratisation de l'éducation en tant que bien public et collectif, moyen d'émancipation sociale et économique, lieu d'affirmation culturelle pour l'individu et facteur de progrès pour la société. En ce sens, nous souscrivons à l'objectif fondamental de développer la scolarisation **universelle en assurant la gratuité de l'éducation et son accessibilité**<sup>1</sup> ».

La FAC adhère entièrement aux objectifs poursuivis par l'ASSÉ en matière de droit à l'éducation et à la gratuité scolaire. Aussi, nous vous réitérons la ferme volonté de la FAC de collaborer, dans la mesure de ses moyens, à la lutte que vous poursuivez.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de mes salutations syndicales.

Le président,



Jean-Claude Drapeau

<sup>1</sup> *Pour un monde libre et responsable. Manifeste des enseignantes et des enseignants de la FAC, 2002.*